Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

THE WORLD BANK

RAPPORT D'EVALUATION D'IMPACT DU PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SÉCURITÉ FAMILIALE

Juillet 2023

PROGRAMME DE PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE AU SAHEL

REMERCIEMENTS

Cette évaluation d'impact, menée par les équipes de la Banque mondiale, résulte de l'étroite collaboration entre la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) et la Banque mondiale.

Elle a bénéficié de l'appui constant de la Déléguée générale Mme Aminata Sow ainsi que du Directeur de la Gestion des Programmes de Filets sociaux M. Pape Malick Gningue, du Directeur de la Stratégie et de la Planification M. Ousmane Basse et du Directeur du Registre national unique M. Ousseynou Diop. Le Projet d'Appui aux Filets sociaux, coordonné par M. Demba Ndiaye et mis en œuvre par la DGPSN sur financement de la Banque mondiale, a fourni un appui technique et financier au programme et à l'évaluation.

L'équipe de la Banque mondiale est composée de Thomas Bossuroy, Nuria Branders, Stéphanie Brunelin, Aline Coudouel, Céline Ferré, Ababacar Gueye, Solène Rougeaux et Dame Seck Thiam.

Les auteurs remercient M. Amadou Kanar Diop, M. Ndiogou Diouf, Mme Seynabou Diouf Mboup et Mme Julia Vaillant pour leur relecture et commentaires, ainsi que toutes les personnes qui ont de près ou de loin contribué à la rédaction de ce rapport.

Le Centre de Recherche pour le Développement économique et social (CRDES) a assuré les collectes de données.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé 1

1. Description du programme et de l'évaluation d'impact 3
Le Programme national de Bourses de Sécurité familiale 3
Calendrier de paiement des bourses 3

2. Revue de littérature sur les programmes de transferts monétaires 4

3. Description de l'évaluation d'impact 5
Données 5
Méthodologie 6

4. Caractéristiques des ménages de l'évaluation 7
Encadré 1 : Mesures de la pauvreté 10

5. Résultats de l'évaluation d'impact 11
Consommation et dépenses 11
Pauvreté 13
Education des enfants 16
Vaccination et enregistrement à l'état civil 18
Possession de biens durables 19
Nutrition 20
Résilience aux chocs 21
Emploi et activités économiques 21
Inclusion financière 24
Prise de décision des femmes 25

6. Contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté entre 2011 et 2019 26
6.1. Prise en compte des effets indirects du PNBSF sur la pauvreté 26
6.2. Extrapolation à l'ensemble des cohortes du PNBSF 27
6.2. Estimation de la contribution du PNBSF à la réduction de la pauvreté 28

7. Comparaisons avec d'autres programmes de transferts monétaires dans le monde 28

8. Discussion et recommandations 30

Références 33
Annexes 35
Annexe 1 : Méthodologie d'estimation de l'impact 35
Annexe 2 : Montants des transferts et comparaisons internationales 36
Annexe 3 : Compléments dans l'estimation de la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté 37

RÉSUMÉ

Le Programme National de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) est un programme de transferts monétaires établi par le gouvernement du Sénégal en 2013 et mis en œuvre par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN). Il consiste à transférer aux ménages les plus pauvres un montant de 25 000 FCFA par trimestre dans l'objectif de lutter contre l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale.

L'évaluation d'impact du PNBSF se base sur la méthode de la double différence qui consiste d'une part à comparer des ménages boursiers et des ménages non-boursiers ayant des caractéristiques similaires et d'autre part à comparer les ménages avant et après le programme. L'analyse exploite les données de suivi de ces ménages dont la 1ère phase a été collectée en 2016 avant l'enrôlement dans le programme pour les ménages concernés, et la 2ème phase a été collectée trois ans plus tard en 2019. Cette évaluation d'impact est faite sur la dernière cohorte de ménages entrée dans le programme en 2016. L'évaluation consiste à comparer l'évolution entre 2016 et 2019 des caractéristiques des ménages boursiers et non-boursiers de part et d'autre du seuil d'éligibilité, car ces deux groupes sont les plus comparables. Les tests de comparaison de moyenne avant le programme montrent que ces deux groupes de ménage ont des caractéristiques très similaires. Ceci permet une estimation rigoureuse des effets du programme pour les ménages boursiers les moins pauvres. La méthodologie ne prend pas en compte d'éventuels effets indirects sur les ménages non-bénéficiaires. Si ces effets indirects sont importants, les impacts du programme présentés dans ce rapport pourraient être sous-estimés.

Les résultats montrent que le PNBSF a permis d'accroître la consommation des ménages bénéficiaires. Le transfert monétaire a permis une augmentation de 1269 FCFA de la dépense mensuelle par personne dans les ménages bénéficiaires. Cet impact est important et représente une hausse de 8% de la dépense par tête des ménages. Les dépenses alimentaires concentrent les deux tiers de l'impact du PNBSF sur la consommation. Le programme a aussi permis d'augmenter certaines dépenses non alimentaires telles que les dépenses en produits d'entretien et en hygiène corporelle et les dépenses en biens durables. Le PNBSF n'a pas eu d'effets sur la consommation d'alcool ou de tabac. Le programme a également amélioré la nutrition des ménages bénéficiaires en augmentant de 7% la part de l'alimentation riche en protéines.

Le PNBSF a eu un impact positif mais faible sur la réduction de la pauvreté. Le programme cible les ménages les plus pauvres dans chaque communauté du pays, et donc la plupart des bénéficiaires vivent dans une extrême pauvreté. Le transfert monétaire trimestriel de 25 000 FCFA n'a pas permis à la plupart des ménages bénéficiaires de sortir de la pauvreté. Toutefois, le PNBSF a eu un impact substantiel dans la réduction de l'intensité de la pauvreté. Le programme a permis de réduire de 10% la distance qui sépare les ménages pauvres de la ligne de pauvreté. Cet impact est conséquent et est surtout marqué dans les villes secondaires hors Dakar et en milieu rural. Des simulations permettent d'estimer que le PNBSF a contribué à hauteur de 8% de la réduction de la pauvreté constatée entre 2011 et 2019, et à hauteur de 13% de la réduction de l'extrême pauvreté sur la même période.

Le PNBSF a permis d'accroitre la résilience des ménages bénéficiaires face aux chocs. Le programme a entraîné une réduction de la part des ménages affectés négativement par un choc de 7% avec un impact plus fort dans les villes secondaires hors Dakar où l'on constate une réduction de l'impact des chocs de 14%.

Le PNBSF a eu des impacts productifs qui sont susceptibles d'avoir des conséquences positives sur le long terme en permettant aux ménages bénéficiaires d'investir dans des activités génératrices de revenus, d'accroitre le nombre d'activités exercées et d'améliorer leur inclusion financière. Ceci permet d'envisager un impact positif du PNBSF sur le long terme. En effet, le programme a augmenté de 20% la part des ménages qui développent une activité génératrice de revenus non agricoles ; et de 30% le nombre d'activités. Le programme a aussi permis de desserrer les contraintes de crédit des ménages bénéficiaires. Si dans l'ensemble, le programme n'a pas eu d'impact sur la disposition d'un compte dans une institution financière, on note que lorsque le bénéficiaire est une femme, le programme a permis de doubler la part de ménages qui ont ouvert un compte dans un groupe de microcrédit. Aussi, en 2019, les bénéficiaires du PNBSF répondent davantage avoir la capacité d'obtenir un crédit en cas de besoin comparés aux non-bénéficiaires.

Le PNBSF n'a pas découragé l'offre de travail des ménages bénéficiaires. En moyenne, le programme n'a pas réduit le temps de travail hebdomadaire des bénéficiaires. Le programme a toutefois réduit de 8% le taux d'activité des femmes mais a aussi permis de réduire le travail des filles âgées entre 10 et 15 ans, dans les ménages de grande taille et dans les villes hors Dakar.

L'impact du PNBSF sur l'éducation est positif en réduisant l'absentéisme scolaire et en augmentant la scolarisation des enfants âgés de 6 à 12 ans. L'impact sur les enfants de 13 à 16 ans est plus mitigé avec un effet négatif sur la scolarisation principalement quand les bénéficiaires sont des hommes.

En moyenne, le programme a permis d'augmenter la scolarisation des filles âgées de 6 à 12 ans de 4 points de pourcentage soit une hausse de 6%. Cet impact est particulièrement marqué dans les villes secondaires où la hausse de la scolarisation des filles atteint 13%. Le PNBSF a eu en revanche un impact négatif sur la scolarisation des filles et des garçons de 13 à 16 ans, essentiellement en milieu rural mais aussi à Dakar. L'impact négatif sur la scolarisation des adolescents est essentiellement concentré dans les ménages où le récipiendaire de la bourse est un homme. Lorsque le récipiendaire est une femme, le PNBSF a permis d'augmenter la scolarisation des filles de 13-16 ans et n'a pas eu d'impact sur celle des garçons. En termes d'absentéisme scolaire, le programme a eu un impact positif en entrainant une baisse de l'absentéisme pour les enfants scolarisés, surtout à Dakar.

L'évaluation n'a pas mesuré d'impact positif du programme sur la vaccination des enfants de 12 à 59 mois, ou sur l'enregistrement à l'état civil des enfants de moins de 6 ans, ce qui peut indiquer un besoin de renforcer ou d'ajuster le dispositif de changement de comportements. On note cependant une hausse marquée du taux de vaccination et de l'enregistrement à l'état civil entre 2016 et 2019 aussi bien dans les ménages bénéficiaires que non bénéficiaires, qui vivent dans les mêmes communautés. Cette trajectoire positive pourrait s'expliquer par une diffusion des changements de comportement dus au programme et qui toucheraient aussi les ménages non-boursiers. Ces effets positifs de diffusion pourraient expliquer que l'impact ne puisse pas être mesuré selon la méthodologie de cette évaluation.

QUATRE RECOMMANDATIONS PRINCIPALES SONT TIRÉES DE CETTE ÉVALUATION D'IMPACT :

i. **Maintenir et étendre le programme par la re-certification afin que de nouveaux ménages pauvres puissent bénéficier de ces effets globalement positifs.**

ii. **Assurer la régularité des transferts monétaires et éviter les retards : les évaluations menées à travers le monde tendent à montrer que l'irrégularité et les retards de paiement sont deux principaux obstacles pour la réussite des programmes de transfert monétaire.**

iii. **Augmenter le montant du transfert, surtout dans un contexte de hausse des prix. Le faible montant des transferts comparés à d'autres programmes de transfert monétaire explique en partie l'impact modeste du PNBSF sur le taux de pauvreté.**

iv. **Renforcer les mesures d'accompagnement à travers des séances de sensibilisation plus fréquentes, mieux ciblées et plus diversifiés afin d'améliorer les impacts du programme sur la santé, l'éducation des enfants et l'enregistrement des naissances à l'état civil.**

1 Description du programme et de l'évaluation d'impact

LE PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SÉCURITÉ FAMILIALE

Le Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) est un programme de transfert monétaire conditionnel lancé en 2013 par le Gouvernement du Sénégal à travers la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN). Ce programme consiste à octroyer un transfert monétaire de 25 000 FCFA aux ménages les plus vulnérables du pays par trimestre. A ce jour, le programme couvre 316 841 ménages à travers le Sénégal soit plus de 15% de la population. Les transferts monétaires représentent un budget annuel de 30 milliards de FCFA transféré directement aux ménages les plus vulnérables.

L'objectif du PNBSF est de réduire l'extrême pauvreté et de lutter contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale en brisant la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, en atténuant la vulnérabilité des ménages face aux chocs et en favorisant le développement du capital humain des ménages les plus pauvres. Le programme couvrait environ 50 000 ménages à l'origine en 2013. Ce nombre a été augmenté progressivement pour atteindre 300 000 ménages à partir de 2017. Les bénéficiaires du PNBSF sont sélectionnés au sein du Registre National Unique (RNU) qui recense les ménages les plus pauvres du pays. Le RNU couvre aujourd'hui 541 000 ménages répartis dans les 14 régions du Sénégal, et constitue le principal outil de ciblage du gouvernement pour les politiques de protection sociale.

Afin de sélectionner les 300 000 ménages les plus pauvres au sein du RNU, la DGPSN utilise la méthode Proxy Mean Test (PMT) qui consiste à classer les ménages selon un score calculé à partir de variables observables[1] corrélées au niveau de vie. Ce score est calculé pour chaque ménage du RNU à partir des données socio-économiques collectées par l'ANSD et incluses dans le RNU. Le nombre de ménages correspondant au quota de bénéficiaires est identifié parmi ceux dont le score est le plus bas au niveau de chaque quartier/village. Ces ménages sont alors retenus comme bénéficiaires du PNBSF.

Le programme demande aux ménages de prioriser les femmes comme récipiendaires des bourses. Les femmes sont ainsi récipiendaires des bourses dans 65% des ménages.

Le paiement des transferts monétaires est soumis à des conditionnalités souples. Les ménages boursiers doivent participer à des séances de sensibilisation régulières destinées à amorcer des changements de comportement dans le domaine de l'inscription et du maintien des enfants à l'école, la santé et notamment la mise à jour des carnets de vaccination des enfants de 0 à 5 ans et l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Les opérateurs sociaux, des ONG locales en contrat avec la DGPSN, assurent le bon déroulement du programme sur le terrain en participant aux différentes étapes : ciblage, enrôlement, sensibilisation, suivi des transferts monétaires et appui aux ménages, gestion des réclamations etc.

CALENDRIER DE PAIEMENT DES BOURSES

Le paiement des bourses est trimestriel et est prévu aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Le graphique 1 ci-après illustre les retards de paiement des bourses entre 2015 et 2021. En 2015 et jusqu'au 3ème trimestre de 2016, aucun retard n'est survenu dans le calendrier de paiement des bourses. Au 4ème trimestre 2016, le paiement a connu un retard d'un mois. En 2017 et 2018, le paiement des bourses s'est fait globaleme nt dans les temps, mais avec de légers retards observés au 4ème trimestre.

Le paiement des bourses est nettement moins régulier durant l'année 2019 avec un retard supérieur à deux mois pour tous les 4 trimestres. Un pic a été atteint au dernier trimestre de 2019 avec un retard de 3 mois et demi.

Les retards de paiement ont atteint un niveau record au 4ème trimestre de 2020 et au 1er trimestre 2021 où les transferts ont connu un retard de 5 mois puis de 8 mois. Ce retard s'est ensuite réduit pour atteindre 2 mois en fin 2021.

Les retards de paiement sont susceptibles d'affaiblir l'impact du programme car les bénéficiaires ne peuvent pas anticiper correctement les transferts et ajuster leur consommation ou leurs investissements productifs.

1 Les variables retenues font partie des critères de pauvreté habituellement utilisés comme les caractéristiques socio-démographiques, les caractéristiques du chef de ménage, la capacité à scolariser les enfants, les conditions d'habitation, quelques biens possédés par les ménages et la localisation géographique.

GRAPHIQUE 1.
Retards dans le paiement des bourses exprimés en nombre de mois

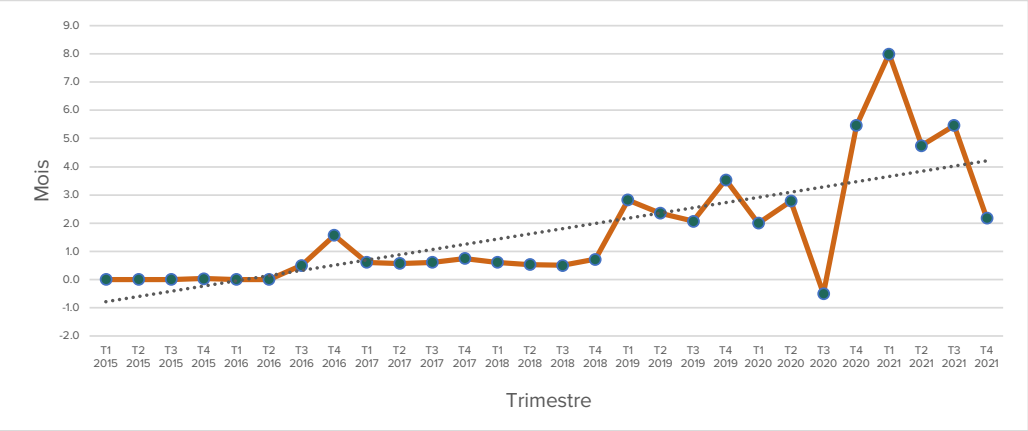

2 Revue de littérature sur les programmes de transferts monétaires

Les recherches menées à travers le monde ont montré que les programmes de transferts monétaires ont des effets positifs sur le bien-être des ménages. Ils permettent d'améliorer plusieurs dimensions socioéconomiques des ménages telles que la consommation, la nutrition, la pauvreté, les biens durables du ménage, le développement d'activités économiques, la scolarisation des enfants, les mariages ou grossesses précoces etc. (IPA, 2016 ; Loeser, Ozler et Premand, 2021). Certains stéréotypes suggérant que les transferts monétaires augmentent la dépendance, la consommation de biens de tentation (alcool, tabac etc.) ou diminuent la participation sur le marché du travail sont écartés par les récentes études académiques. Lorsque les transferts monétaires sont conditionnels, ils permettent en général d'améliorer les aspects ciblés par la conditionnalité souvent relatifs à l'éducation des enfants, la vaccination ou au recours aux services de santé pour les personnes vulnérables du ménage. Mais comme les transferts monétaires conditionnels peuvent limiter l'accès de certains ménages vulnérables à l'assistance, les programmes de transferts non conditionnels sont de plus en plus privilégiés (Loeser, Ozler et Premand, 2021).

La littérature internationale peine à démontrer des impacts significatifs sur le moyen ou le long terme. Il est en effet possible que dans plusieurs contextes, les effets des transferts monétaires s'estompent une fois que les transferts s'arrêtent. Il existe également peu de preuves empiriques sur un impact positif des transferts monétaires sur des indicateurs tels que l'apprentissage des enfants (au-delà de la scolarisation) et les investissements durables. Les résultats empiriques sont mitigés concernant la participation des femmes sur le marché du travail. Ces résultats expliquent l'intérêt croissant pour les mesures d'accompagnement productif, qui semblent générer des résultats positifs à moyen et long terme.

Les programmes de transferts monétaires peuvent avoir des externalités importantes, positives ou négatives, sur la communauté affectant particulièrement les ménages non bénéficiaires. Les gains sur la consommation des ménages non bénéficiaires peuvent être aussi importants que ceux des ménages bénéficiaires à travers les transferts entre ménages mais aussi le développement d'activités économiques ou le dynamisme du marché du travail local (Egger et al., 2019). Un effet indirect négatif a cependant été documenté aux Philippines, où un programme très intense a provoqué une hausse des prix locaux et augmenté l'insécurité alimentaire des ménages non bénéficiaires (Filmer et al., 2021).

Au Sénégal, quelques évaluations d'impact documentées et publiées semblent rejoindre les grandes lignes observées dans la littérature internationale. La Cellule de Lutte contre la Malnutrition a mis en place en 2010 un programme de transfert monétaire dans la région de Louga destiné aux femmes vulnérables vivant en milieu rural (Sall et al., 2012). Six mois après le transfert monétaire, le programme a eu un impact positif sur les enfants en termes de nombre de repas pris, de diversification alimentaire et de réduction de la morbidité. Cependant, le programme n'a pas eu d'impact sur l'enregistrement à l'état civil et a des effets mitigés sur la vaccination avec des effets positifs sur certains vaccins (BCG, rougeole et fièvre jaune) et pas d'effets sur d'autres (polio et tétanos). Chez les adultes, le programme n'a pas eu d'effets

sur le nombre de repas et la diversification alimentaire et n'a pas encouragé les femmes bénéficiaires à augmenter les visites pré et postnatales. Entre 2014 et 2016, l'IFPRI et la Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal (FONGS) ont mené un programme de transfert monétaire destiné aux agriculteurs afin de les aider à accroître leurs investissements et avoir un meilleur niveau de vie (Ambler et al., 2020). Un transfert monétaire unique de 200 dollars (environ 110 000 FCFA) a été attribué aux agriculteurs au début du programme. Un an après le transfert, le programme a eu un impact très positif sur la production agricole (augmentation respective d'une valeur de 580 dollars). A la deuxième année le programme n'a plus d'effets sur la production agricole mais a permis d'augmenter les équipements agricoles.

3 Description De L'évaluation D'impact

L'objectif de l'évaluation d'impact est de comparer les ménages bénéficiaires du PNBSF (groupe traité) à des ménages non-bénéficiaires mais très comparables aux ménages bénéficiaires (groupe contrôle).

Le dispositif de l'évaluation d'impact est conçu autour des ménages qui sont rentrés dans le programme en 2016. Trouver des ménages de contrôle avec des caractéristiques comparables aux ménages traités est difficile car, par définition, les ménages bénéficiaires du PNBSF sont les plus pauvres dans chaque localité. La méthode de ciblage des ménages représente tout de même une excellente opportunité pour identifier des ménages non bénéficiaires qui ont des niveaux de revenus relativement proches de ceux des ménages bénéficiaires.

En effet, et comme évoqué plus haut, le score PMT est calculé pour tous les ménages du RNU. Les plus pauvres selon cet indice sont désignés comme bénéficiaires du PNBSF, jusqu'à épuisement du quota attribué à chaque commune conformément à la carte de pauvreté. Les différences peuvent être faibles entre les derniers ménages inclus dans le programme et les premiers à en être exclus à cause de l'épuisement du quota. Ils sont donc très comparables
.
Pour assurer une bonne comparabilité entre groupe traité (ménages bénéficiaires) et groupe contrôle (ménages non bénéficiaires), le dispositif de l'évaluation d'impact utilise donc une méthode de discontinuité de la régression (Regression Discontinuity Design, RDD) en comparant, dans chaque commune, les 10 % des ménages bénéficiaires ayant l'indice PMT le moins élevé avec les 10 % des ménages non-bénéficiaires ayant l'indice le plus élevé. Ces deux groupes – traités et contrôle – ont donc des caractéristiques très proches (voir Section 4).

Une enquête de base a été réalisée en 2016 sur les groupes traitement et contrôle, avant que le premier transfert ne soit versé. L'enquête finale a été réalisée en 2019, trois ans après le début du programme.

Données

La méthodologie de la collecte des données repose sur un tirage aléatoire des 100 000 ménages enrôlés dans le programme en 2016. L'échantillonnage s'est basé sur un tirage aléatoire de 88 communes représentatif à l'échelle nationale et selon les trois zones géographiques : Dakar, autres villes et rural. La zone Dakar concerne toute la région de Dakar et représente 29% de l'échantillon. Les « autres villes ou villes secondaires » sont constituées de l'ensemble du milieu urbain hormis la région de Dakar et représente 36% de l'échantillon. Enfin, le milieu rural représente 34% de l'échantillon. Toutes les régions sont représentées dans l'échantillon sauf Sédhiou dont les communes tirées au sort étaient inaccessibles au moment de l'enquête.

Les enquêtes se sont déroulées en deux phases. L'enquête de base a été réalisée en novembre/décembre 2016 avant que les bénéficiaires ne reçoivent les transferts. L'enquête finale a été réalisée en novembre/décembre 2019 après que les bénéficiaires aient déjà reçu au moins onze paiements. 3 842 ménages ont été enquêtés en 2016 et en 2019. Après les premiers traitements statistiques, les données sont exploitables pour 3 810 ménages de l'enquête de base contre 3 652 ménages de l'enquête finale.[2] Un total de 158 ménages enquêtés en 2016 n'ont pas été retrouvés en 2019, soit un taux d'attrition faible de 4,1%. Au final, l'échantillon compte 3 652 ménages enquêtés en 2016 et en 2019, et réparti de manière quasi-équitable entre ménages traités au nombre de 1 829 et ménages contrôle au nombre de 1 823.

2 En particulier les données pour les ménages ayant une consommation alimentaire nulle sont jugées non exploitables.

TABLE 1:
Répartition de l'échantillon entre traitement et contrôle selon le milieu de résidence

	Traitement		Contrôle		Ensemble	
	2016	2019	2016	2019	2016	2019
Dakar	537	537	532	532	1 069	1 069
Autres villes	668	592	664	589	1 332	1 181
Rural	624	700	627	702	1 251	1 402
Ensemble	1 829	1 829	1 823	1 823	3 652	3 652

Méthodologie

La méthode d'évaluation repose sur l'approche de discontinuité de la régression (RDD) et la stratégie des doubles différences qui consiste à faire une comparaison des ménages traités et contrôle avant et après le programme. L'impact du PNBSF est mesuré de telle sorte à tenir compte du déséquilibre en 2016 (avant le programme) entre bénéficiaires et non-bénéficiaires. La méthode utilisée permet de tenir compte aussi bien du déséquilibre en 2016 sur les variables de résultat qui nous intéressent (par exemple la pauvreté), mais permet aussi de contrôler les autres déséquilibres sur l'ensemble des caractéristiques des ménages en 2016. Au final, l'effet du PNBSF est défini comme la différence d'évolution d'une variable de résultat donnée entre les groupes bénéficiaires et non bénéficiaires entre 2016 et 2019. L'équation économétrique utilisée pour mesurer l'impact du PNBSF est estimée avec le modèle de panel avec effets fixes (voir annexe pour plus de détails).

Certaines limites méthodologiques sont à relever dans cette évaluation du PNBSF.

Le dispositif de l'évaluation d'impact compare des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires autour du seuil d'éligibilité. Cet aspect permet une comparaison de ménages similaires afin de minimiser les biais de l'analyse d'impact. Mais les résultats ne s'appliquent qu'aux ménages proches du seuil d'éligibilité. Les impacts du PNBSF pourraient être meilleurs ou moins bons pour les ménages bénéficiaires loin du seuil, qui sont aussi les plus pauvres.[3]

Cette évaluation d'impact concerne les ménages qui ont intégré le programme en 2016 qui représentent à peu près le tiers des bénéficiaires actuels. Les résultats de cette évaluation d'impact ne sont pas directement généralisables aux cohortes rentrées dans le programme avant 2016.

Le programme peut aussi avoir des retombées positives sur les ménages non bénéficiaires, ce qui pourrait entrainer une sous-estimation de l'impact du programme. En effet, les transferts reçus par les ménages bénéficiaires, les changements de comportement qu'ils induisent (par exemple scolariser ses enfants) ou les activités productives menées par les bénéficiaires peuvent aussi se répercuter sur les ménages non bénéficiaires à travers les transferts entre ménages, la dynamisation de l'économie locale, ou la généralisation de certains comportements comme la scolarisation ou la vaccination des enfants. Ces retombées positives signifient que le programme a aussi un impact positif sur les ménages non bénéficiaires. Dans ce cas, l'impact du programme qui se base sur la différence entre bénéficiaires et non bénéficiaires serait sous-estimé : le programme aurait un effet plus important que ce qui est mesurable par le dispositif de l'évaluation d'impact. Les effets indirects sont estimés et pris en compte dans la section 6.

Ce rapport présente également les résultats de simulations statistiques permettant d'estimer la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté sur la période 2011 – 2019. Ces simulations reposent sur la généralisation des impacts du programme aux autres cohortes de bénéficiaires entrées dans le programme avant 2016, ce qui permet d'estimer le nombre de total de personnes sorties de la pauvreté et de l'extrême pauvreté grâce au PNBSF. Ces résultats sont présentés dans la section 6.

3 Voir Lee et Lemieux (2010) pour une discussion sur la généralisation des résultats d'une régression par discontinuité.

4 Caractéristiques des ménages de l'évaluation

Comme détaillé dans la section ci-dessus, la validité de l'analyse d'impact repose sur le fait que les caractéristiques des ménages dans les deux groupes doivent être les plus proches possibles en 2016. Le tableau 2 montre les caractéristiques moyennes dans les deux groupes et leurs différences. Une différence notable ou significative en termes statistique est indiquée par le signe « * ».[4] On note très peu de différences significatives entre les caractéristiques moyennes des ménages PNBSF et des ménages du groupe de contrôle, ce qui tend à valider la méthodologie adoptée.

Dans l'échantillon, les récipiendaires de la bourse sont majoritairement des femmes, seuls 35% des récipiendaires sont des hommes. En moyenne, les récipiendaires ont un niveau d'éducation assez faible avec près de 80% d'entre eux dans les deux groupes qui n'ont jamais fréquenté l'école primaire.

La taille moyenne des ménages est de 10 personnes. Le montant mensuel moyen des dépenses totales est assez proche dans les deux groupes, de l'ordre de 130 000 FCFA. La dépense mensuelle par tête est d'environ 15 000 FCFA. Ces montants sont plus élevés en considérant la dépense par équivalent adulte, qui tient compte de la répartition adulte/enfant dans le ménage avec des montants mensuels moyens de 17 000. La valeur des transferts monétaires du PNBSF est de 25 000 FCFA par trimestre, soit 8333 FCFA/mois ce qui représentait en 2016, 6,4% du montant mensuel moyen des dépenses totales des ménages, ce qui est faible en comparaison d'autres programmes ayant des objectifs similaires à travers le monde. Au niveau national, le transfert de 25 000 FCFA par trimestre équivaut à 4,1% de la dépense totale des 15% des ménages les plus pauvres en 2019 - 15% correspondant à la part des ménages bénéficiaires du PNBSF. L'analyse d'un échantillon de 15 programmes de transferts monétaires à travers le monde indique qu'en moyenne le montant transféré correspond à environ 11,7% des dépenses des ménages bénéficiaires (voir annexe 2).
FCFA. Les dépenses alimentaires représentent en moyenne 55% des dépenses totales dans les deux groupes (environ 72 000 FCFA en moyenne).[5]

Les taux de pauvreté standard et extrême (voir encadré 1) s'établissent respectivement à 86% et 51% dans l'échantillon d'étude.

Le taux de scolarisation des enfants de 6-12 ans correspondant au niveau primaire est de 64%. Les filles sont plus scolarisées que les garçons (65% contre 61%). Des différences de scolarisation entre les deux groupes sont observées chez les filles et non chez les garçons.

Le taux de scolarisation des 13-16 ans est de 57% et est aussi plus élevé chez les filles (59%) que les garçons (55%).

27% des enfants de moins de 5 ans ont effectué tous leurs vaccins dans l'échantillon. 81% des enfants de moins de 6 ans sont enregistrés à l'état civil ou disposent d'un certificat de naissance.

Plus de la moitié des ménages (53%) disent avoir été affectés négativement par un choc. Près d'un tiers de ces ménages n'ont eu aucune stratégie d'adaptation face à ce choc et un autre tiers des ménages a compté sur sa propre épargne. 11% des ménages ayant été négativement affectés par un choc ont dû réduire leur consommation alimentaire pour y faire face.

Le taux d'activité des individus de 15 ans ou plus est de 41% dans l'échantillon. Le temps de travail hebdomadaire pour les actifs de 15 ans ou plus est de 6,1 jours. Un individu actif de 15 ans ou plus gagne de son travail en moyenne 22 000 FCFA par mois. Par ailleurs, 19% des ménages de l'échantillon ont au moins une activité génératrice de revenus non agricole.

La prise de décision des femmes est mesurée comme la part de femmes qui participent à une décision au sein du ménage concernant les cinq aspects suivants : éducation, santé, nutrition, agriculture/élevage et réponse aux chocs. En moyenne 55% des femmes de l'échantillon déclarent prendre des décisions au sein de leur ménage sur ces cinq aspects.

L'inclusion financière est assez faible dans l'échantillon avec seulement près de 4% des ménages dont moins un membre a un compte dans une banque ou dans une institution de microfinance. La participation aux tontines est plus répandue avec 22% des ménages ayant au moins un membre participant à une tontine.

4 Les significativités des différences sont indiquées comme suit :*** différence hautement probable, ** différence modérée et * différence faible, représentant respectivement les niveaux de confiance statistique à 99%, 95% et 90%. L'absence du signe « * » indique le fait qu'on ne peut déceler une différence statistique entre les moyennes des deux groupes.

5 Les dépenses de santé ne sont pas comptabilisées à cause d'une potentielle surestimation liée au fait que l'information sur ces dépenses est seulement disponible sur les 4 dernières semaines et non sur toute l'année. Multiplier cette information par 12 conduirait à surestimer les dépenses de santé.

TABLE 2:

Moyennes des caractéristiques démographiques et des variables de résultats en 2016

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Caractéristiques démographiques		
Taille du ménage	10,0	(0,4**)
Homme récipiendaire de la bourse (%)	35,1	(-1,9)
Age du chef de ménage	50,7	(0,2)
Nombre d'enfants à bas âge (0-5 ans)	1,4	(0,1)
Nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans	2,7	(0,2**)
Nombre de personnes âgées (65 ans ou plus)	0,4	(-0,0)
Education du récipiendaire (%)		
Aucun	80,3	(-0,9)
Primaire non achevé	10,9	(0,9)
Primaire	6,3	(0,1)
Secondaire ou plus	2,6	(-0,1)
Dépenses mensuelles (en FCFA)		
Dépenses par tête	14 952	(-1 085**)
Dépenses par tête -équivalent adulte	16 970	(-1 065**)
Dépenses alimentaires	72 118	-583
Dépenses non alimentaires	56 326	(1 309)
Dépenses exceptionnelles	9 919	(-158)
Dépenses de santé	16 503	-831
Dépenses d'éducation	5 463	-496
Total Dépenses	130 640	(1 972)
Pauvreté (%)		
Pauvreté standard	86,5	(1,7)
Pauvreté extrême	51,1	(0,8)
Distance par rapport au seuil de pauvreté (en FCFA/personne/jour)		
Distance p/r au seuil de pauvreté besoins de base	297	-6
Distance p/r au seuil de pauvreté alimentaire	79	-3
Distance p/r au seuil de pauvreté 1.90 dollar	98	-5

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Education des 13-16 ans (%)		
Absence d'école dans les 14 derniers jours – filles	3,8	(-0,0)
Absence d'école dans les 14 derniers jours – garçons	4,2	(-1,1)
Vaccination (%)		
Proportion d'enfants 12-59 mois ayant effectué tous leurs vaccins	27,3	(-0,9)
Enregistrement à l'état civil (%)		
Part des enfants de moins de 6 ans enregistrés à l'état civil	81,4	(0,7)
Indicateur de niveau de vie		
Indice de possession de biens durables	0,3	(-0,0)
Nutrition		
Part de l'alimentation riche en protéines (%)	17,6	(-0,6)
Score alimentaire des ménages	61,6	(0,9)
Chocs (%)		
Part des ménages affectés de façon négative par un choc	52,5	(2,7)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Education des 6-12 ans (%)		
Part des enfants actuellement scolarisés	63,7	(-2,98**)
Part des enfants actuellement scolarisés - filles	65,0	(-4,48**)
Part des enfants actuellement scolarisés - garçons	60,8	(-1,0)
Absence d'école dans les 14 derniers jours	4,2	(0,7)
Absence d'école dans les 14 derniers jours - filles	4,6	(1,0)
Absence d'école dans les 14 derniers jours - garçons	4,4	(0,9)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Education des 6-12 ans (%)		
Part des enfants actuellement scolarisés	63,7	(-2,98**)
Part des enfants actuellement scolarisés - filles	65,0	(-4,48**)
Part des enfants actuellement scolarisés - garçons	60,8	(-1,0)
Absence d'école dans les 14 derniers jours	4,2	(0,7)
Absence d'école dans les 14 derniers jours - filles	4,6	(1,0)
Absence d'école dans les 14 derniers jours - garçons	4,4	(0,9)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Education des 13-16 ans (%)		
Part des enfants actuellement scolarisés	56,9	(0,4)
Part des enfants actuellement scolarisés - filles	58,9	(1,9)
Part des enfants actuellement scolarisés - garçons	54,9	(-2,4)
Absence d'école dans les 14 derniers jours	3,8	(0,1)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Offre de travail		
Taux d'activité des 15 ans ou plus (%)	40,7	(1,1)
Taux d'activité des moins de 15 ans (%)	6,9	(-0,0)
Nombre moyen de jours travaillés par semaine dans le ménage pour les actifs de 15 ans ou plus	6,1	(-0,0)
Nombre moyen de jours travaillés par semaine dans le ménage pour les actifs de moins de 15 ans	5,8	(0,2)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Activités économiques		
Revenu mensuel du travail (FCFA)	22 000	(-2 571)
Nombre d'activités non agricoles	0,2	0,0
Part de ménages ayant une activité non-agricole (%)	19,0	(0,5)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Prise de décision des femmes		
Part de femmes prenant des décisions au sein du ménage (%)	54,9	(0,5)

Variables	Moyenne	Différence initiale (PNBSF - Contrôle)
Inclusion financière (%)		
Part de ménages avec au moins un compte en banque	3,5	(0,1)
Part de ménages avec au moins un compte dans un groupe de microcrédit	4,3	(0,7)
Part de ménages avec au moins un membre qui participe à une tontine	22,0	(0,4)
Possibilité d'obtenir un prêt en cas de besoin	25,0	(-1,5)

ENCADRÉ 1 : MESURES DE LA PAUVRETÉ

Deux mesures de la pauvreté sont utilisées dans ce rapport : la pauvreté standard et la pauvreté extrême. Ces deux notions de pauvreté sont utilisées au Sénégal dans les statistiques officielles de pauvreté publiées par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elles s'appuient sur la méthode des besoins fondamentaux basée sur un minimum vital d'un ménage type pour subvenir à ses besoins essentiels (voir ANSD, 2021). Ces mesures diffèrent par le montant de leurs lignes de pauvreté, c'est-à-dire le montant au-dessous duquel les ménages sont considérés comme pauvres. La mesure de pauvreté extrême a une ligne de pauvreté plus basse que la pauvreté standard.

TABLE 3:
Seuils de pauvreté en FCFA par personne et par jour

	Seuil de pauvreté standard (modéré)		Seuil de pauvreté extrême	
	2016	2019	2016	2019
Dakar urbain	1044	1090	525	525
Autres urbains	833	870	497	497
Rural	624	652	450	450

La ligne de pauvreté alimentaire, retenue dans ce rapport comme mesure de pauvreté extrême, est basée sur un besoin calorique minimal à satisfaire pour rester en bonne santé. Ce besoin calorique dépend de l'âge, du sexe et d'autres variables telles que le climat, le poids moyen des adultes, le niveau d'intensité des activités etc. Au Sénégal, ce besoin calorique moyen est souvent estimé à 2400 calories par jour en se basant sur les recommandations de la FAO. Le calcul de la ligne de pauvreté s'appuie sur un panier de denrées alimentaires de base qui sont ensuite valorisées en FCFA à partir de leurs coûts. La ligne de pauvreté alimentaire est ensuite déterminée par le montant des dépenses de consommation qui permet d'assurer ce besoin nutritif. Etant donné que les niveaux de vie diffèrent selon le milieu de résidence, la ligne de pauvreté alimentaire est calculée pour les trois zones géographiques : Dakar urbain, autre milieu urbain, et milieu rural. En 2019, la ligne de pauvreté alimentaire est estimée à 535 FCFA par personne et par jour à Dakar urbain, 505 FCFA dans les autres milieux urbains et 458 FCFA en milieu rural. Cette mesure de pauvreté extrême est proche de la mesure de pauvreté internationale utilisée par la Banque mondiale.

La ligne de pauvreté non alimentaire n'est pas déterminée à l'aide d'un panier de biens, contrairement à la pauvreté alimentaire, à cause de la difficulté de déterminer un minimum objectif en termes de consommation non alimentaire ainsi que d'obtenir des prix comparables pour les biens et services non alimentaires. La méthode utilisée pour la pauvreté non alimentaire consiste à déterminer un budget raisonnable pour la consommation des biens et services non alimentaires essentiels. En pratique, cette ligne de pauvreté non alimentaire est estimée par le montant moyen des dépenses non alimentaires pour les ménages qui ont une consommation totale équivalente à la ligne de pauvreté alimentaire. Cette dernière, calculée en amont, sert de base pour estimer la ligne non alimentaire.

La ligne de pauvreté standard est obtenue en additionnant la ligne alimentaire et non alimentaire. Elle varie également selon le milieu de résidence. En 2019, la ligne de pauvreté standard est estimée à 1090 FCFA par personne et par jour à Dakar, 870 FCFA dans les autres milieux urbains et 652 FCFA en milieu rural.

5 Résultats de l'évaluation d'impact

Les graphiques illustrés dans cette section indiquent l'impact du programme et représentent les moyennes des variables de résultat en 2019 des ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires. Comme détaillé dans la section 3, cet impact du PNBSF est mesuré comme la différence d'évolution entre les deux groupes entre 2016 et 2019. Comme expliqué plus haut, la présence du signe « * » indique que le programme a un effet significatif sur la variable de résultat en question. Les degrés de significativité sont indiqués comme suit : *** différence hautement probable, ** différence modérée et * différence faible, représentant respectivement les niveaux de confiance statistique à 99%, 95% et 90%. L'absence du signe « * » indique le fait que le PNBSF n'a pas eu un impact statistiquement significatif sur la variable en question.

Consommation et dépenses

Le PNBSF a permis d'augmenter de manière substantielle la consommation des ménages bénéficiaires (Graphique 2). Entre 2016 et 2019, les dépenses mensuelles totales des ménages bénéficiaires ont augmenté de 7 441 FCFA en comparaison aux ménages du groupe de contrôle, soit une différence de 5,7%. Près de 90% du montant du transfert monétaire reçu (25 000 FCFA par trimestre, soit 8 300 FCFA par mois) se retrouve donc directement dans une hausse de la consommation. Cet impact sur les dépenses totales se reflète également sur les dépenses par tête (en équivalent adulte) qui augmentent de 1 269 FCFA parmi les ménages bénéficiaires. L'impact du programme sur les dépenses par tête du ménage est davantage observé lorsque le bénéficiaire est une femme et dans la région de Dakar, où les ménages sont en moyenne de plus petite taille que dans les villes hors Dakar et en milieu rural.

Le PNBSF a un impact plus élevé sur les dépenses alimentaires, conformément à ce qui est attendu d'un transfert monétaire pour des ménages pauvres (Graphique 3). Deux tiers de l'impact du programme sur les dépenses totales sont allés vers les dépenses alimentaires. Mais le programme a aussi permis une augmentation significative des dépenses non alimentaires, notamment les dépenses en produits d'entretien et d'hygiène corporelle et les dépenses de biens durables. Le programme a aussi augmenté les dépenses exceptionnelles pour les fêtes (notamment religieuses). Le PNBSF n'a cependant pas eu d'impact sur les dépenses d'habillement, ni sur la consommation de boissons, alcool et tabac. Ce dernier résultat vient confirmer de récentes études dans plusieurs pays en développement montrant que les programmes de transfert monétaire n'ont pas d'impact sur la consommation de « biens de tentation ».[6]

6 Voir l'étude de Evans et Popova (2017) qui fait une revue de plusieurs travaux académiques dans des pays en développement en Afrique, en Amérique Latine et en Asie.

GRAPHIQUE 2:

Impact du PNBSF sur les dépenses totales

Dépenses mensuelles totales (en FCFA)

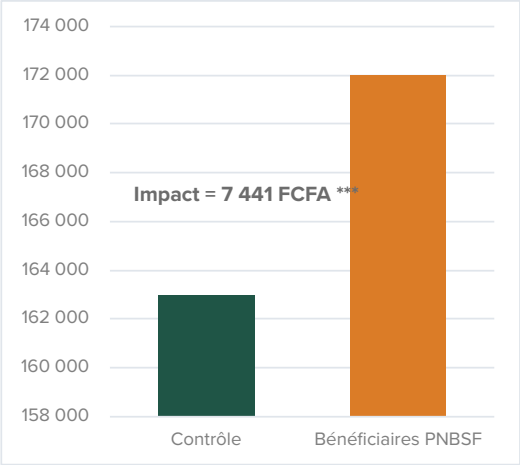

Dépenses par tête (équivalent adulte) (en FCFA)

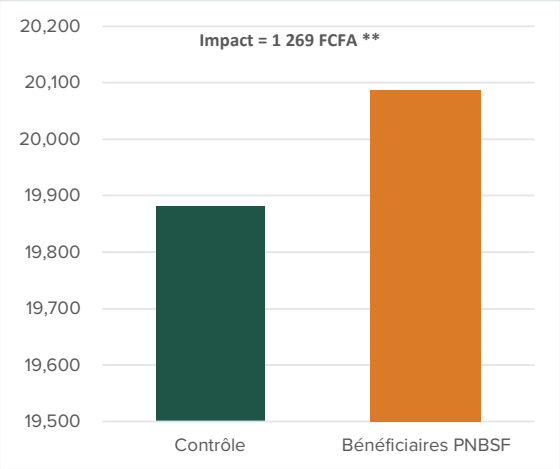

GRAPHIQUE 3:

Impact du PNBSF sur les dépenses mensuelles alimentaires et non alimentaires

Dépenses alimentaires (en FCFA)

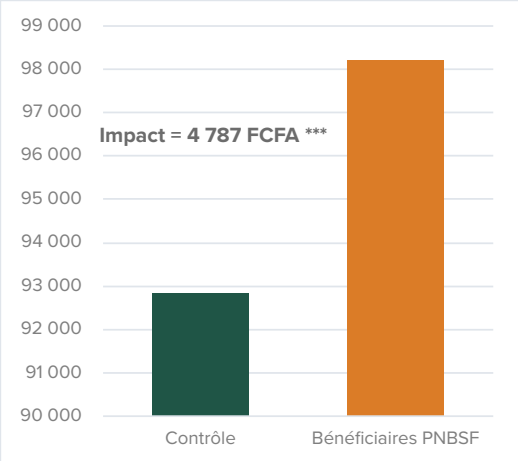

Dépenses non alimentaires (en FCFA)

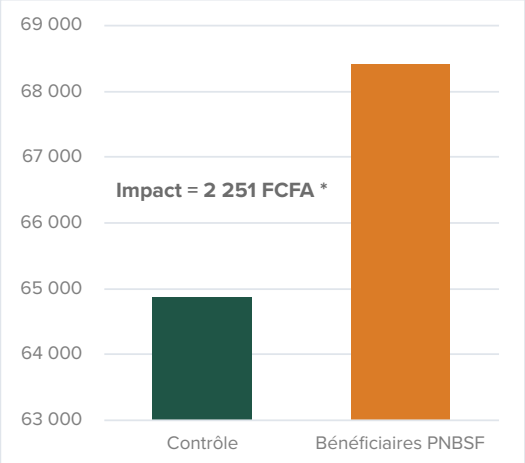

L'évaluation d'impact n'a pas permis de détecter un effet du PNBSF sur l'augmentation des dépenses d'éducation et de santé (Graphique 4). Ce résultat n'est pas confirmé par l'analyse du processus d'évaluation qui documente un investissement des bénéficiaires dans les dépenses d'éducation.

Pauvreté

Le programme semble avoir permis une légère réduction de la pauvreté standard, non significative statistiquement. Entre 2016 et 2019, la pauvreté a diminué aussi bien dans les ménages boursiers que non-boursiers. Le taux de pauvreté standard est passé de 86% à 78% dans les ménages contrôle et de 87% à 78% dans les ménages PNBSF. Le taux de pauvreté extrême a lui baissé de 51% à 35% dans les ménages contrôle entre 2016 et 2019 et de 52% à 34% dans les ménages PNBSF. L'impact du PNBSF serait donc de l'ordre de 1,2 point de pourcentage pour le taux de pauvreté standard et 2,4 points de pourcentage pour le taux de pauvreté extrême (voir encadré 1). Cependant cet impact est non significatif : d'un point de vue statistique, on ne peut confirmer que la baisse de la pauvreté dans les ménages boursiers est plus forte que celle dans les ménages non boursiers (Graphique 5).

Le faible impact constaté sur le taux de pauvreté standard est en cohérence avec l'objectif principale du programme qui est de réduire l'extrême pauvreté. Le PNBSF sélectionne en effet les 300 000 familles les plus démunies sur un nombre total de familles pauvres estimé à 700 000 en 2019. Il est donc cohérent que le taux de pauvreté standard soit faiblement impacté.

Le PNBSF a en revanche eu un impact important et significatif sur la pauvreté extrême en milieu rural qui s'est réduite de 5 points de pourcentage, et il a permis aux ménages pauvres de se rapprocher de manière significative de la ligne de sortie de la pauvreté (Graphique 6). Sur le graphique 7, on peut observer que les ménages PNBSF pauvres sont plus proches des lignes de pauvreté en 2019. Cela signifie que les ménages du PNBSF ont besoin de moins d'argent pour sortir de la pauvreté que les ménages du groupe de contrôle ; alors qu'avant les transferts en 2016, ces ménages étaient plus éloignés des lignes de pauvreté. L'impact du programme sur le rapprochement à la ligne de pauvreté est respectivement de 15 FCFA et 8 FCFA par jour et par membre du ménage pour la pauvreté standard et la pauvreté extrême.

GRAPHIQUE 4:

Impact du PNBSF sur les dépenses mensuelles de santé et d'éducation

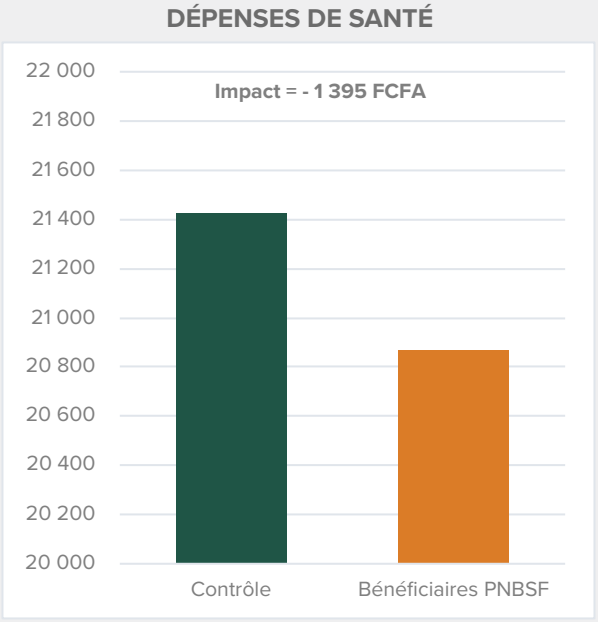

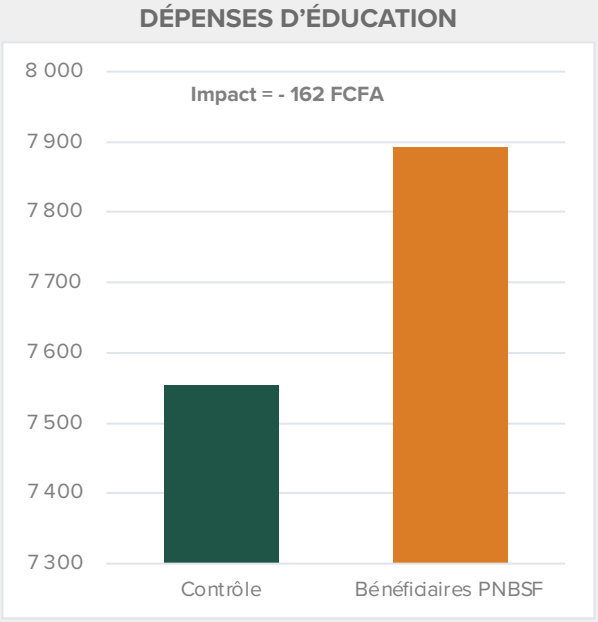

GRAPHIQUE 5:
Impact du PNBSF sur la réduction de la pauvreté (en points de %)

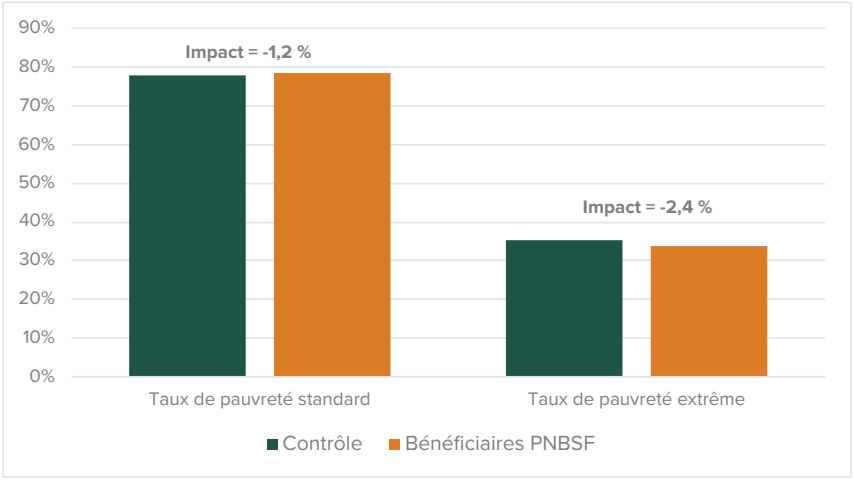

GRAPHIQUE 6:
Impact du PNBSF sur la réduction de la pauvreté selon le milieu de résidence (en points de %)

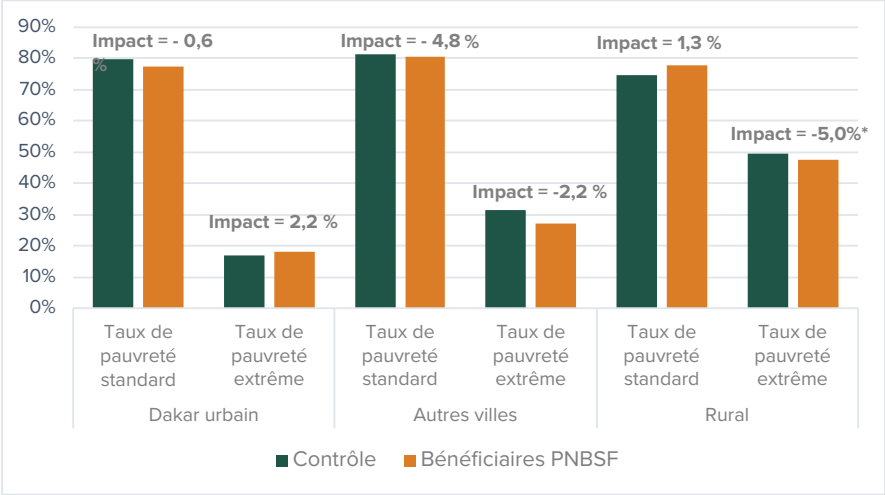

L'ampleur de ce rapprochement à la ligne de pauvreté est conséquente. Par exemple, en 2016, il manquait en moyenne 81 FCFA par personne par jour aux futurs ménages boursiers pauvres pour sortir de la pauvreté extrême, ce qui représente entre 15% et 18% du seuil de pauvreté extrême. Le transfert monétaire a permis de réduire de 8 FCFA ce montant, ce qui représente un impact de 11% sur la distance à la ligne de pauvreté. Cet impact du PNBSF sur le rapprochement des lignes de pauvreté est particulièrement marqué dans les villes secondaires où le programme a permis de réduire de 28 FCFA par personne et par jour la distance à la ligne de pauvreté, soit une réduction de 9% ; et aussi en milieu rural avec une réduction de 10 FCFA du seuil de pauvreté extrême, soit 8% de moins (Graphique 8). Cet impact du PNBSF est aussi concentré dans les ménages où le bénéficiaire est une femme et dans ceux de grande taille avec un impact positif du programme sur la réduction de la distance aux lignes de pauvreté standard et extrême. En particulier, le PNBSF a entraîné une réduction de 12 FCFA de la distance à la pauvreté extrême dans les ménages de 9 personnes ou plus, ce qui représente une baisse de 13% (Graphique 9).

GRAPHIQUE 7:

Impact du PNBSF sur le rapprochement à la ligne de pauvreté (FCFA/personne/jour)

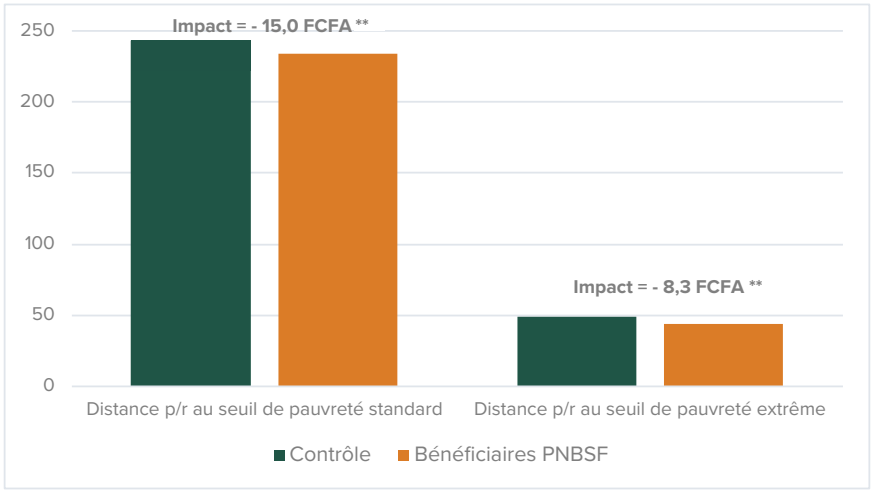

GRAPHIQUE 8:

Impact du PNBSF sur le rapprochement à la ligne de pauvreté selon le milieu de résidence (FCFA/ personne/jour)

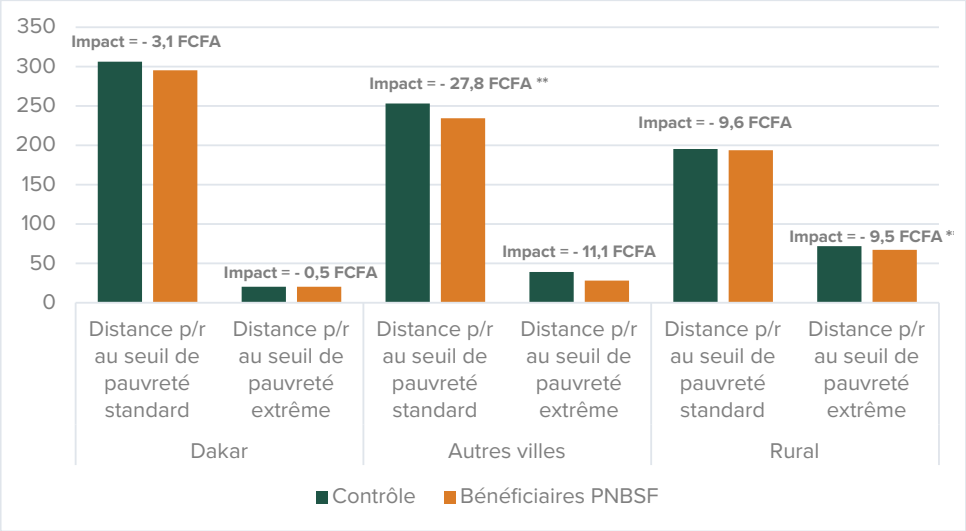

GRAPHIQUE 9:
Impact du PNBSF sur le rapprochement à la ligne de pauvreté selon la taille du ménage (FCFA/ personne/jour)

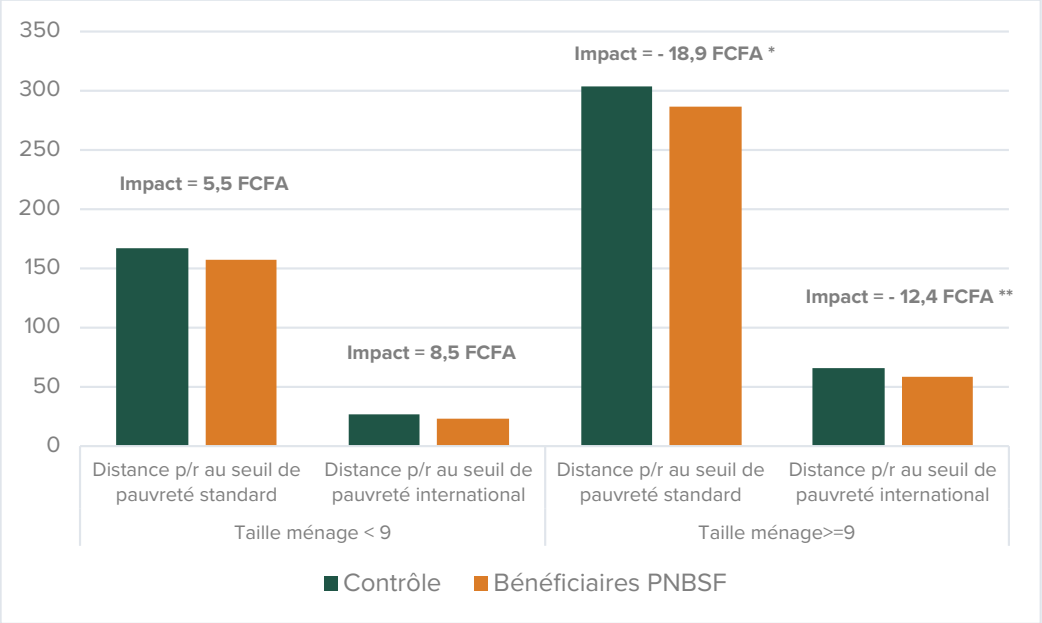

Le montant de la bourse se reflétant directement dans les dépenses mensuelles des ménages, il est possible d'envisager l'impact qu'aurait le PNBSF si le montant des bourses était plus important. Sous l'hypothèse (forte) d'une élasticité constante de la consommation au montant des transferts, un transfert de 50 000 FCFA/ trimestre (à la place des 25 000 FCFA) réduirait le taux de pauvreté standard de 4,2 points de pourcentage et le taux de pauvreté extrême de 9 points de pourcentage, soit des impacts 3 à 4 fois plus élevés comparés à l'impact du montant de référence. Ce transfert de 50 000 FCFA ferait passer le taux de pauvreté extrême des ménages boursiers en 2019 de 34% à 27%. A noter qu'un transfert de 50 000 FCFA par trimestre ne semble pas irréaliste au regard d'autres programmes de transfert monétaire dans la sous-région. Par exemple, le programme de transfert monétaire au Niger octroie un montant de 45 000 FCFA par trimestre aux ménages les plus pauvres pour une période de deux ans. Un transfert de 50 000 FCFA du PNBSF représenterait moins de 13% de la consommation totale des ménages et serait beaucoup plus proche du ratio moyen observé dans d'autres pays entre les transferts monétaires reçus et les dépenses moyennes des ménages pauvres (annexe 2). Ce ratio est inférieur aux transferts monétaires de certains programmes présentés à la section 7 (au Lesotho, Ouganda, Zambie etc.).

EDUCATION DES ENFANTS

L'impact du PNBSF sur l'éducation des enfants varie selon que l'on considère l'éducation des 6-12 ans correspondant aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire, et celle des 13-16 ans qui concernent les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire.

Concernant les enfants d'âge primaire, le PNBSF a favorisé l'éducation des filles (Graphique 10). Grâce au programme, le taux de scolarisation des filles de 6-12 ans dans les ménages boursiers a augmenté de 4,1 points de pourcentage en comparaison des ménages contrôle. Il est passé de 63% à 69% dans les ménages boursiers entre 2016 et 2019, contre 67% à 69% dans les ménages contrôle. Cet impact positif du PNBSF sur l'éducation des filles est particulièrement marqué dans les villes secondaires où le programme permet une hausse de la scolarisation des filles de 9 points de pourcentage. Le taux de scolarisation des garçons a lui très peu évolué entre 2016 et 2019, et ce dans les deux groupes de ménages. L'absentéisme à l'école des enfants des ménages boursiers a davantage diminué sur la période et surtout chez les filles mais sans que cette diminution ne soit assez importante pour être attribuable au programme. Toutefois à Dakar, le programme a eu un impact significatif dans la réduction de l'absentéisme des enfants de 6-12 ans.

Le PNBSF a eu un impact négatif sur la scolarisation des enfants âgés entre 13 et 16 ans, garçons comme filles (Graphique 11). **Cet impact négatif n'est pas observé quand le bénéficiaire est une femme.** Le programme a réduit la scolarisation des filles de cette catégorie d'âge de 6,3 points de pourcentage et celle des garçons de 11,6 points de pourcentage. Cet impact négatif du programme est important. Pour les garçons, cela représente une baisse de plus de 20% par rapport à leur taux de scolarisation en 2016, et un peu plus de 10% pour les filles. Elle est surtout observée à Dakar et en milieu rural, mais aussi dans des ménages de grande taille et dans les ménages où le bénéficiaire est un homme. **Dans les ménages où le bénéficiaire est une femme, le PNBSF a augmenté la scolarisation des filles de 13-16 ans et n'a pas eu d'impact significatif sur celle des garçons**.

Le PNBSF a permis de réduire l'absentéisme des garçons scolarisés de 13-16 ans de près de 4 points de pourcentage. Cet effet positif du programme s'est surtout fait ressentir à Dakar avec une baisse de l'absentéisme des garçons de 9 points de pourcentage. La baisse de la scolarisation des adolescents des ménages boursiers s'inscrit dans un contexte national de baisse de la scolarisation dans le 1er cycle du secondaire d'après les données de l'Unesco (Graphique 12). Entre 2014 et 2020, années où les données sont disponibles, la part de filles d'âge primaire non scolarisées est restée stable tandis que cette part a augmenté pour les garçons passant de 27% à 30%. **Concernant les enfants en âge de fréquenter le 1er cycle du secondaire, la part de non-scolarisés a fortement augmenté aussi bien pour les filles que les garçons.** La part de filles non-scolarisées est passée de 39% à 57% entre 2014 et 2020, et celle des garçons est passée de 43% à 64% sur la même période.[7]

Cette tendance haussière est également observée en 2019 (année pré-Covid) pour la scolarisation au niveau primaire avec des taux de non-scolarisation légèrement plus élevés qu'en 2020 (21,0% pour les filles et 30,4% pour les garçons), suggérant que la tendance observée n'est pas liée à la crise de la Covid 19. Les statistiques ne sont pas disponibles en 2019 pour la scolarisation au 1er cycle du secondaire.

7 Ces données proviennent de l'Institut de statistique de l'Unesco (UIS) et sont téléchargées du site World Development Indicators de la Banque mondiale.

GRAPHIQUE 10:

Impact du PNBSF sur la scolarisation et l'absentéisme des enfants de 6 à 12 ans

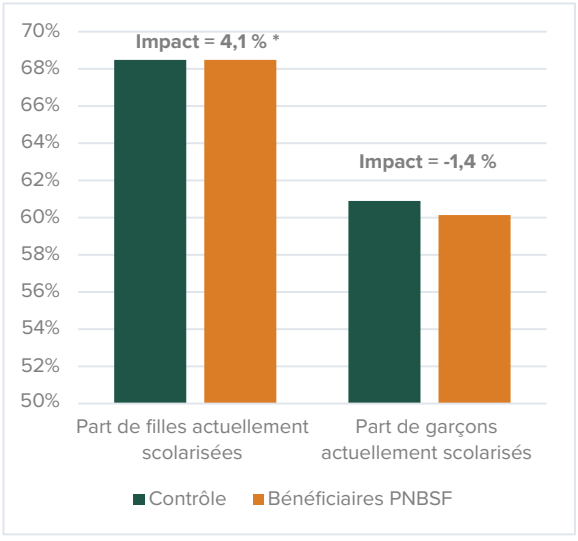

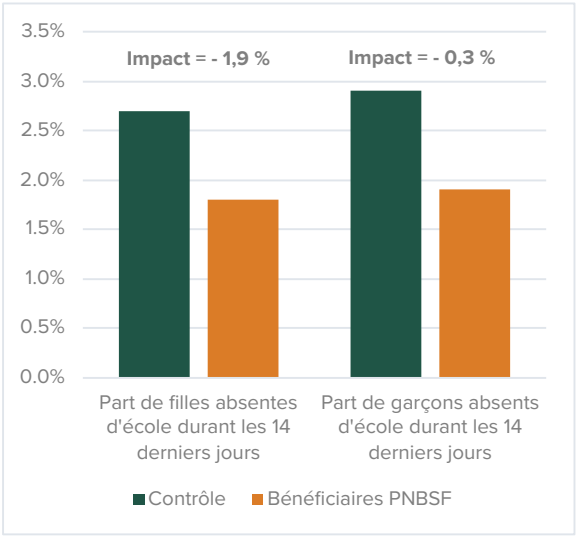

GRAPHIQUE 11:

Impact du PNBSF sur la scolarisation et l'absentéisme des enfants de 13 à 16 ans

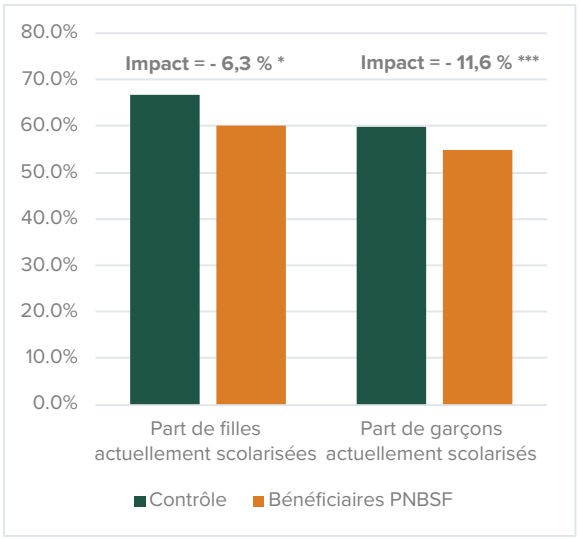

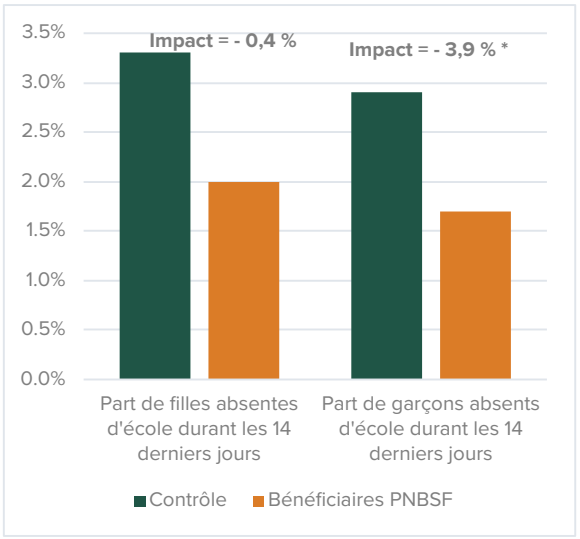

GRAPHIQUE 12:

Part d'enfants non-scolarisés selon le sexe et le niveau

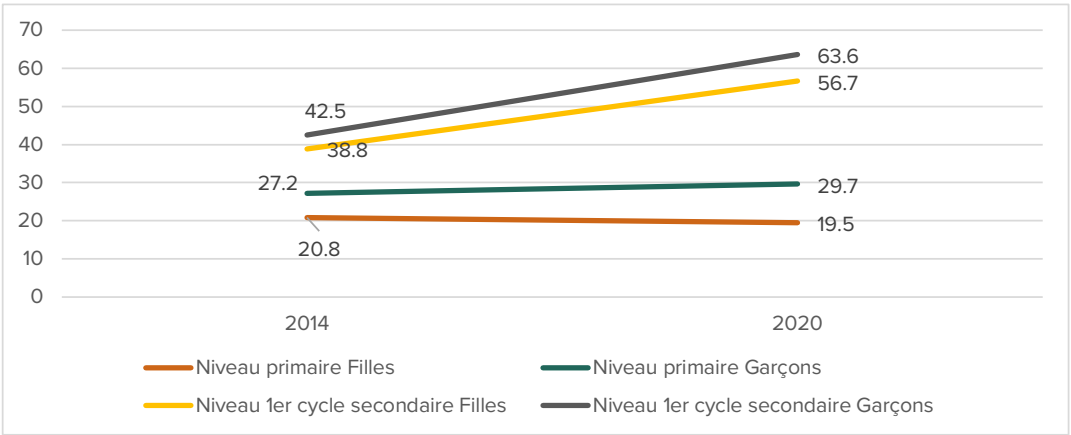

Source : Institut de statistique de l'Unesco (UIS)

VACCINATION ET ENREGISTREMENT À L'ÉTAT CIVIL

L'évaluation suggère un impact positif mais non significatif sur la vaccination ou sur l'enregistrement des enfants à l'état civil (Graphique 13). La part des enfants âgés de 1 à 5 ans qui ont effectué tous leurs vaccins a nettement augmenté entre 2016 et 2019. Cependant, cette augmentation est relativement la même entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, d'où l'impact non significatif. La part d'enfants de moins de 6 ans enregistrés à l'état civil a faiblement augmenté et de la même ampleur dans les deux groupes entre 2016 et 2019, ce qui explique également l'absence d'effet significatif du programme.

La non-significativité de cet effet pourrait être due à des effets positifs de diffusion des bonnes pratiques aux ménages non-bénéficiaires. Si le changement de comportement est adopté par l'ensemble de la communauté, l'évaluation ne permet plus de détecter d'impact. La trajectoire positive observée à la fois pour les ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires rend crédible cette explication.

GRAPHIQUE 13:
Impact du PNBSF sur la vaccination et l'enregistrement à l'état civil des enfants

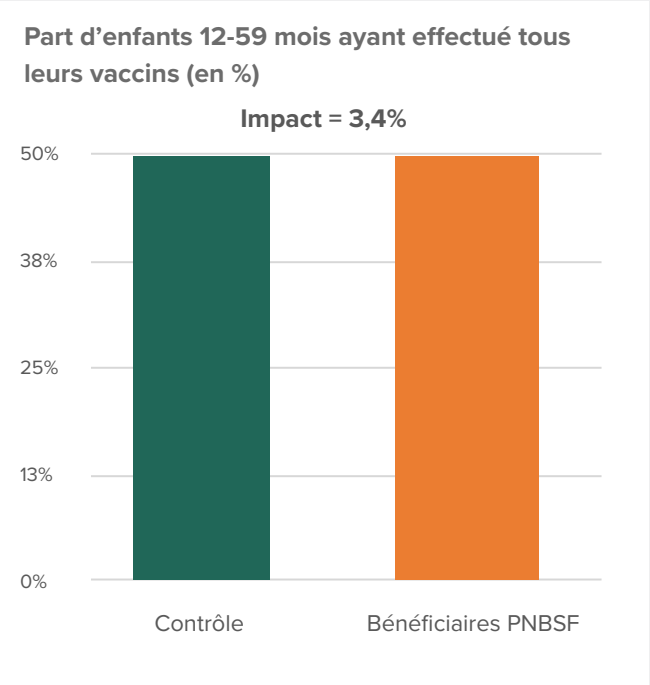

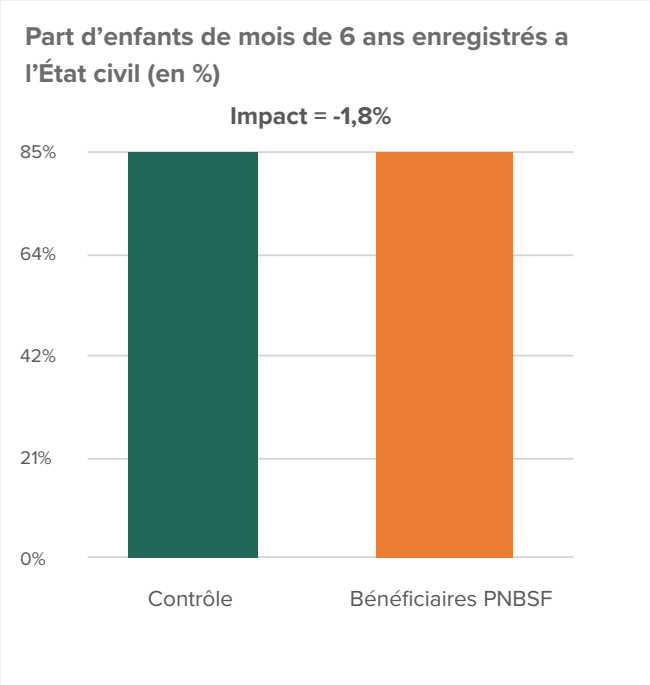

POSSESSION DE BIENS DURABLES

Le PNBSF a permis aux ménages boursiers d'acquérir des biens durables. L'indice de possession de biens durables[8] qui varie entre 0 et 1 a augmenté de 0,03 unité dans les ménages boursiers, soit une augmentation de 11% grâce au programme (Graphique 14). Le programme a eu un impact plus élevé sur l'acquisition des biens suivants : charrette, radio, télévision, téléphone portable et réfrigérateur. Cet impact positif du PNBSF sur l'acquisition de biens durables est particulièrement marqué dans les villes secondaires et dans les ménages où le bénéficiaire est une femme avec des augmentations respectives de 35% et 23% de l'indice de biens durables grâce au programme. Ce résultat confirme l'impact positif du programme observé plus haut sur les dépenses en biens durables.

8 Le calcul de cet indice est basé sur la méthode d'analyse en correspondances multiples (ACM). L'indice est ensuite normalisé pour varier entre 0 et 1.

GRAPHIQUE 14:
Impact du PNBSF sur l'indice de biens durables

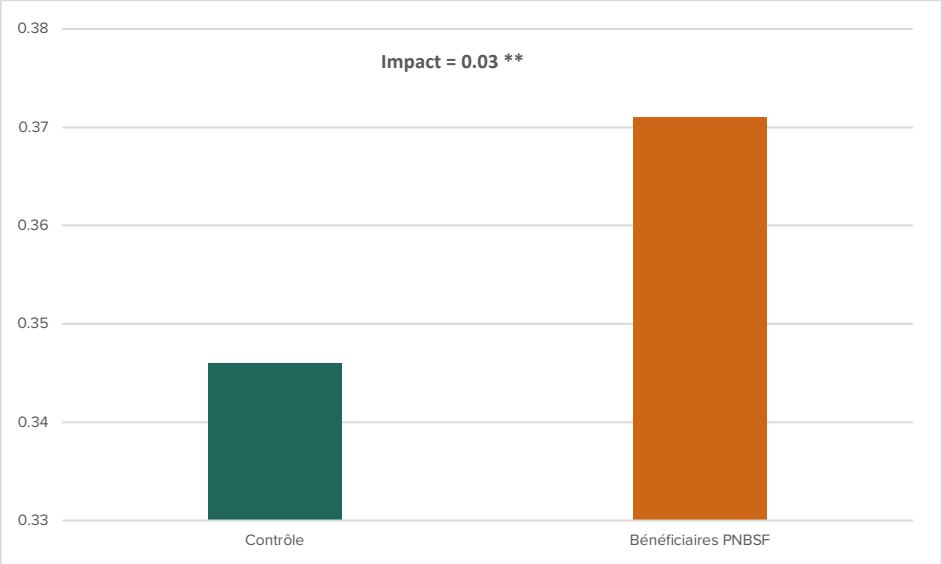

NUTRITION

Le PNBSF a eu un impact positif et significatif sur la qualité de l'alimentation des ménages. En particulier, le programme a permis d'augmenter de 1,3 point de pourcentage la part de l'alimentation riche en protéines des ménages boursiers (Graphique 15), soit une hausse de 7% par rapport à 2016. Ces résultats confirment ceux d'une évaluation qualitative du PNBSF menée entre 2013 et 2016. Cet impact est plus important pour les ménages résidant à Dakar, ceux dont le récipiendaire du PNBSF est une femme et ceux de grande taille. Le PNBSF semble avoir eu un impact positif sur le score de consommation alimentaire - un indice mesurant la quantité et la qualité de consommation alimentaire du ménage (Graphique 15) – mais d'une ampleur trop faible pour être statistiquement significative.

GRAPHIQUE 15: Impact du PNBSF sur la nutrition des ménages

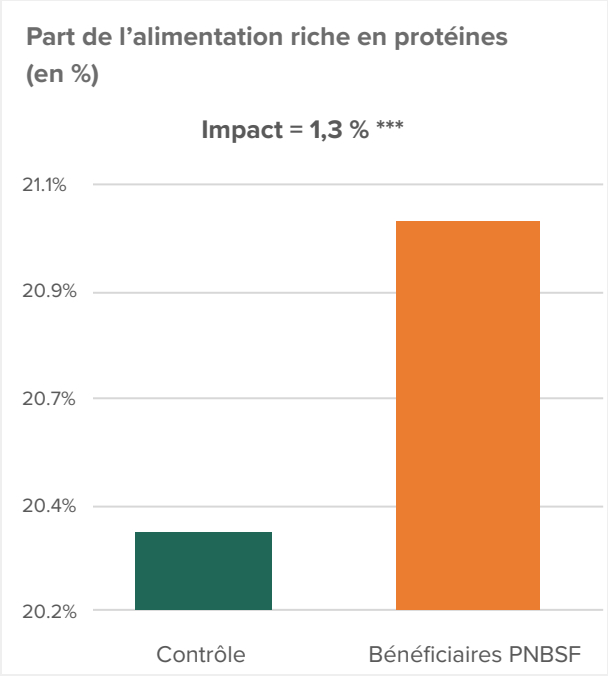

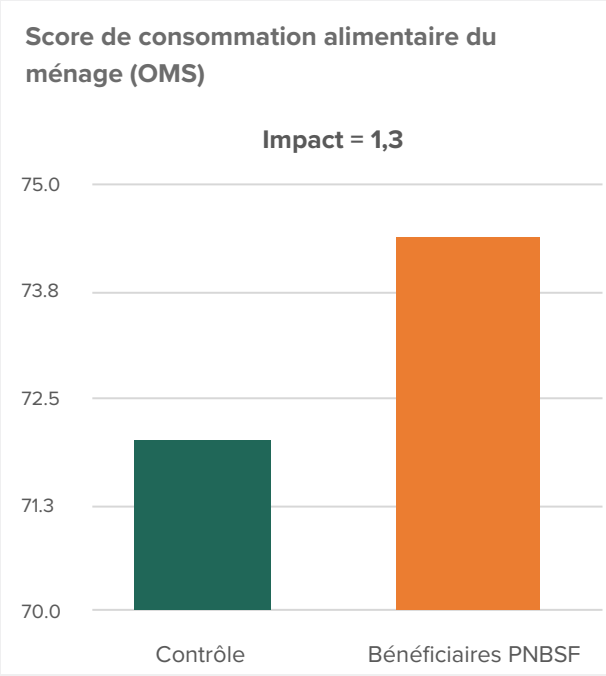

RÉSILIENCE AUX CHOCS

Le PNBSF a permis aux ménages bénéficiaires d'être plus résilients face aux chocs (Graphique 16). Le PNBSF a ainsi permis de réduire de près de 4 points de pourcentage la part de ménages affectés négativement par un choc, même si cette part était mesurée bien plus faible en 2019 qu'en 2016 aussi bien dans les ménages boursiers que non-boursiers. Cet impact du PNBSF est concentré dans les villes secondaires, alors que l'impact du programme est faible et non significatif à Dakar et en milieu rural. Cette évaluation n'a pas décelé des impacts significatifs du PNBSF sur les stratégies de mitigation face aux chocs, notamment le fait que le ménage compte sur son épargne ou réduise sa consommation alimentaire en cas de choc.

GRAPHIQUE 16:
Impact du PNBSF sur la part de ménages affectés négativement par un choc

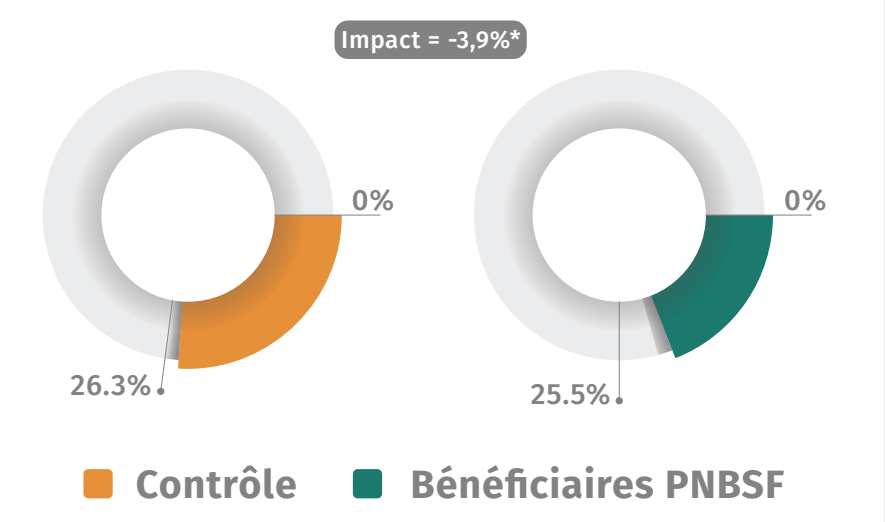

EMPLOI ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les résultats de l'évaluation d'impact n'indiquent pas que le programme ait découragé le travail des bénéficiaires. Le PNBSF n'a eu d'impact négatif sur le temps de travail ou sur le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus, à l'exception des ménages de grande taille (Graphique 17). Dans l'ensemble du pays, le nombre d'heures travaillées par semaine s'est réduit de deux heures dans les ménages boursiers, mais cet impact est faible et non significatif, et il a lieu dans un contexte où le temps de travail hebdomadaire est très élevé et peu productif pour les deux groupes (plus de 6 jours de travail par semaine en moyenne). Le programme a réduit de 2 points de pourcentage le taux d'activité des ménages bénéficiaires, mais là encore l'impact n'est pas significatif.

Toutefois à Dakar et dans les ménages de grande taille, le PNBSF a significativement réduit le taux d'activité de respectivement 6 points de pourcentage et 3,5 points de pourcentage pour les personnes âgées de 15 ans ou plus. Le PNBSF a également significativement réduit le taux d'activité des femmes de 3 points de pourcentage. Ces résultats mesurés à Dakar et dans les ménages de grande taille doivent être interprétés en gardant à l'esprit que les ménages les plus pauvres travaillent de longues heures pour une très faible rémunération. Ainsi une réduction du temps de travail n'est pas nécessairement négative surtout si elle n'est pas accompagnée par une baisse des revenus du travail.

GRAPHIQUE 17: Impact du PNBSF sur l'offre de travail

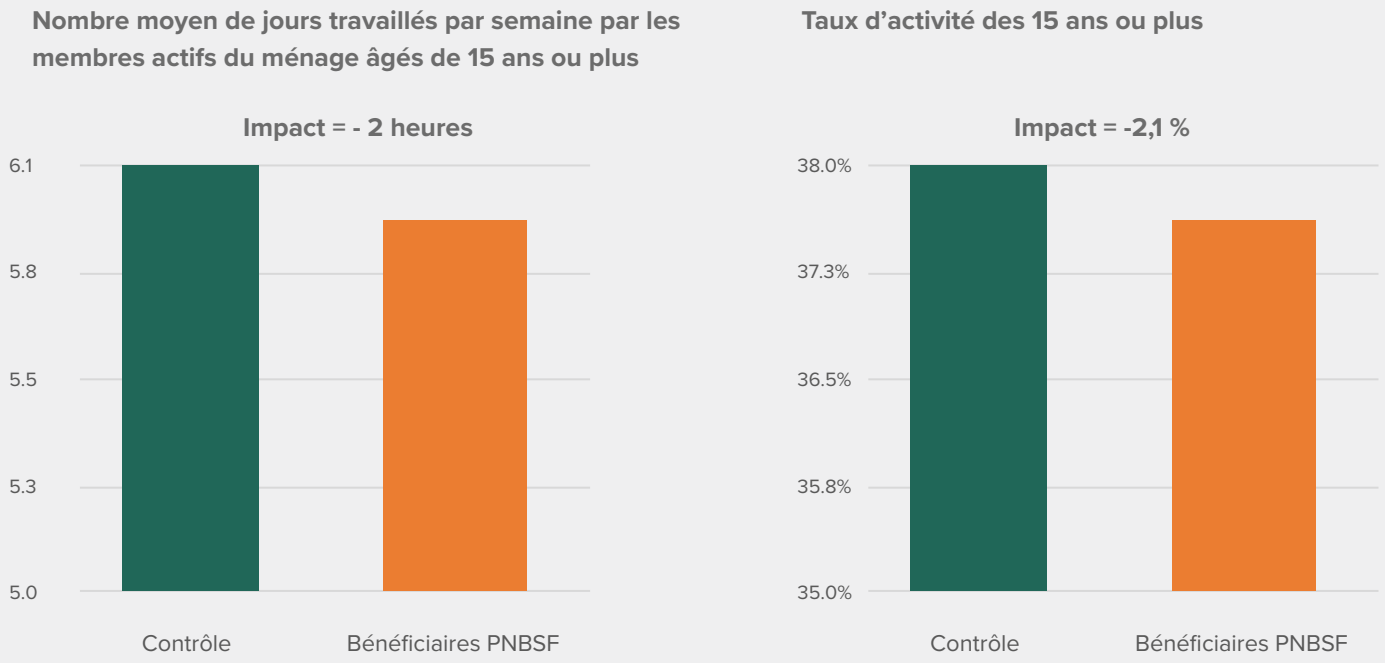

Le PNBSF n'a pas eu d'impact sur le revenu du travail ni sur la productivité des personnes actives vivant dans les ménages boursiers (Graphique 18).[9] L'effet positif du programme de 450 FCFA par mois est modeste et non significatif. Cette absence d'impact du programme sur le revenu du travail montre que les transferts monétaires ne se sont pas substitués aux revenus du travail. Les ménages boursiers ont donc continué à générer des revenus du travail au moins aussi élevés que les ménages non-boursiers.

Le PNBSF a eu un impact fort sur la création d'activités génératrices de revenus (AGR) (Graphique 19). Le pourcentage de ménages qui ont une activité génératrice de revenus a augmenté davantage dans les ménages boursiers entre 2016 et 2019. Le PNBSF a permis d'augmenter de 3,7 points de pourcentage la part de ménages disposant au moins d'une AGR, soit une hausse de 20% entre 2016 et 2019 par rapport aux ménages non-boursiers. L'augmentation des AGR concerne surtout les secteurs de la menuiserie-construction à Dakar et en milieu rural, les professions libérales dans les autres villes et le commerce principalement à Dakar.

L'impact du PNBSF sur le nombre d'AGR est également significatif avec une ampleur élevée. L'impact de 0,07 du programme signifie que le nombre d'AGR a augmenté de 30% dans les ménages boursiers par rapport aux non-boursiers entre 2016 et 2019. Cet impact du programme est particulièrement marqué en milieu urbain et dans les ménages de grande taille.

9 La productivité du travail est mesurée par le ratio entre les revenus moyens du travail et le nombre moyen de jours travaillés dans le ménage.

GRAPHIQUE 18:

Impact du PNBSF sur le revenu du travail mensuel moyen des actifs de 15 ans ou plus (en FCFA)

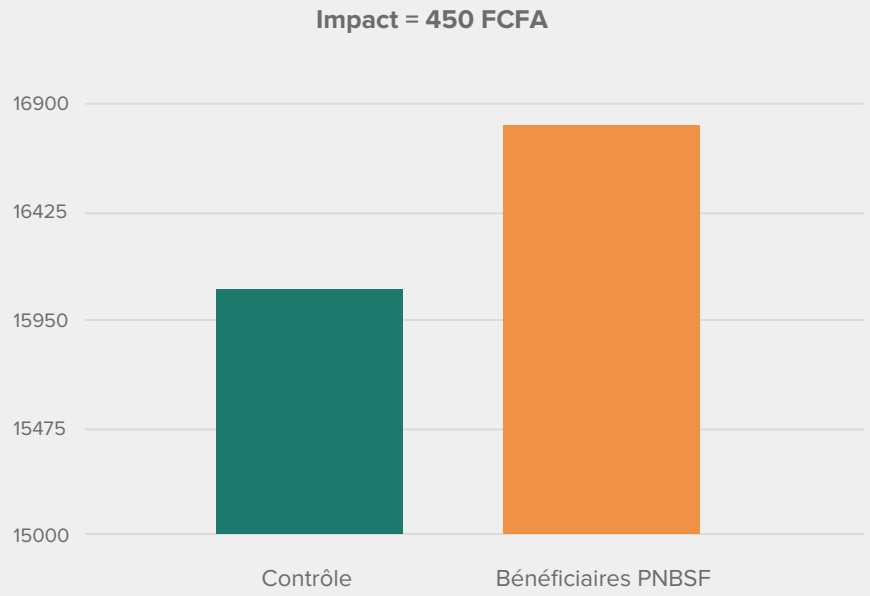

GRAPHIQUE 19:

Impact du PNBSF sur les activités génératrices de revenus non agricoles

Part de ménages avec une activité génératrice de revenus non agricole (en%)

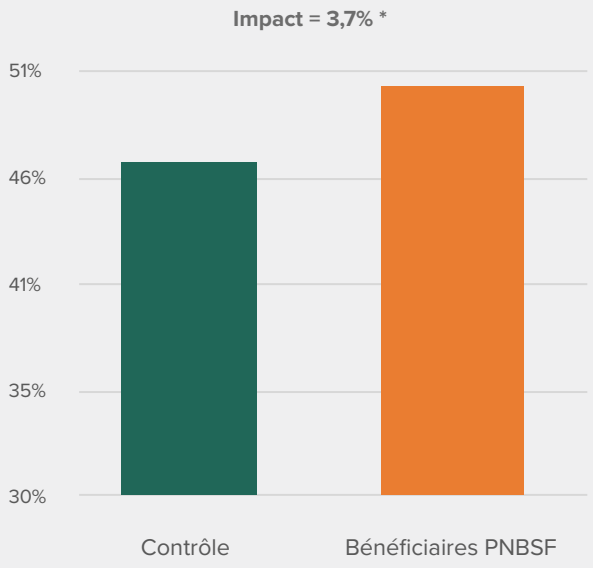

Nombre d'activités génératrices de revenus non agricoles

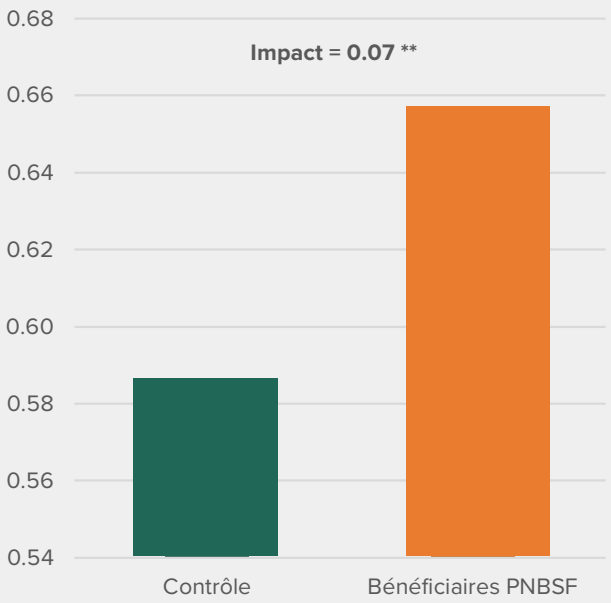

Concernant le travail des enfants, le PNBSF a permis de réduire le taux d'activité des filles de 10 à 15 ans de 35% dans les ménages de grande taille et de 70% dans les villes secondaires. Cet effet ne se retrouve pas pour les garçons.

INCLUSION FINANCIÈRE

Le PNBSF n'a pas fortement amélioré l'inclusion financière des ménages boursiers, mais a facilité l'obtention de crédits informels. Les impacts du programme sur l'obtention d'un compte dans une banque ou dans un groupe de microcrédit, ou sur la participation à une tontine sont positifs mais faibles et non significatifs (Graphique 20). La part de ménages disposant d'un compte dans une institution financière ou participant à une tontine a tout de même augmenté aussi bien pour les ménages boursiers que non-boursiers entre 2016 et 2019. En particulier, la part de ménages participant à une tontine est passée de 22% à 34% dans les ménages du groupe de contrôle et de 22% à 35% parmi les ménages bénéficiaires entre 2016 et 2019. La différence d'évolution entre ces deux groupes n'étant pas suffisante pour conclure à un impact significatif du PNBSF.

Cependant, dans les ménages où le bénéficiaire est une femme, le PNBSF a eu un effet substantiel sur l'obtention d'un compte dans un groupe de microfinance. Le programme a ainsi permis de plus que doubler la part de ménages disposant d'un compte dans un groupe de microfinance qui est passée de 4% à 9% entre 2016 et 2019 (contre 4% à 6% dans le groupe de contrôle).

Par ailleurs, le PNBSF a permis aux bénéficiaires de pouvoir disposer plus facilement de prêt en cas de besoin, en particulier auprès de la famille ou des amis (Graphique 21). A la question de savoir « si vous avez besoin d'un prêt, pourriez-vous l'obtenir ? » posée à la femme bénéficiaire du programme ou à une autre femme du ménage, 24% des ménages boursiers et 26% des ménages non-boursiers ont répondu « oui » en 2016. Cette proportion a nettement augmenté en 2019 pour atteindre respectivement 35% et 32% dans les ménages boursiers et non-boursiers. Le programme a ainsi augmenté cette proportion de 4 points de pourcentage, soit 17% par rapport à 2016. Cet impact est deux fois plus élevé dans la région de Dakar. Si dans l'ensemble le PNBSF n'a pas eu d'impact sur l'inclusion financière, il a tout de même permis de desserrer les contraintes de crédit des ménages bénéficiaires.

GRAPHIQUE 20:
Impact du PNBSF sur la disposition d'un compte dans une institution financière et la participation à une tontine

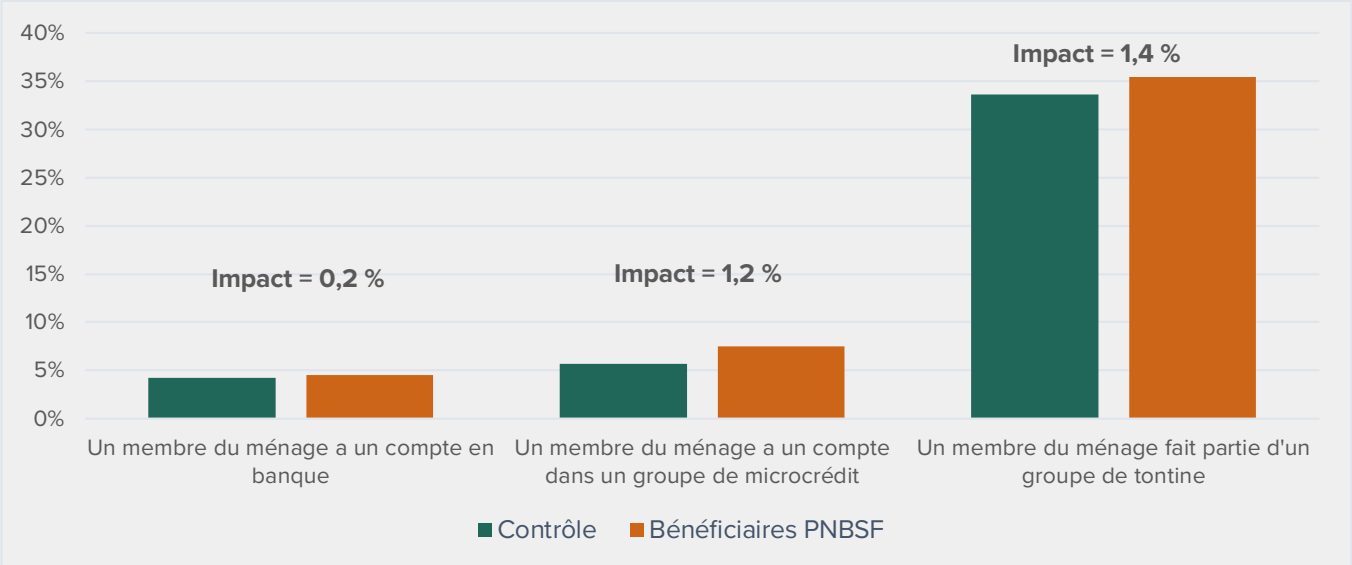

GRAPHIQUE 21:
Impact du PNBSF sur la possibilité d'obtenir un prêt en cas de besoin

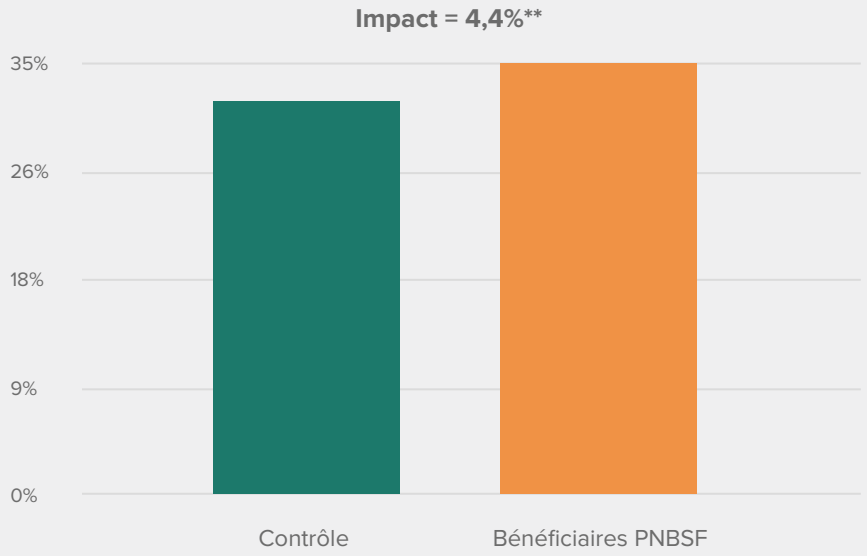

PRISE DE DÉCISION DES FEMMES

Le PNBSF n'a pas eu d'impact significatif sur la prise de décision des femmes au sein du ménage, mesurée sur les thématiques suivantes : éducation, nutrition, santé, agriculture et réponses aux chocs (Graphique 22). Pour rappel, le PNBSF a priorisé les femmes comme récipiendaires des transferts monétaires dans le but de maximiser l'impact du programme notamment sur la santé et l'éducation des enfants (tel que suggéré par la littérature académique[10]), la consommation et aussi pour améliorer l'autonomisation des femmes.

Cependant, on a pu voir dans l'ensemble des résultats que le transfert monétaire a eu davantage d'impact dans les ménages où le récipiendaire des bourses est une femme. Ceci se vérifie en ce qui concerne la dépense par tête, la qualité de la nutrition, l'investissement en biens durables, la création d'activités génératrices de revenus, l'éducation des enfants en particulier celle des filles et l'inclusion financière.

10 Voir Yoong, Rabinovich & Diepeveen (2012) pour une revue des travaux existants sur les différences d'impact lorsque les transferts monétaires sont distribués aux femmes ou aux hommes.

GRAPHIQUE 22:
Impact du PNBSF sur la part de femmes qui prennent des décisions au sein du ménage par thématique

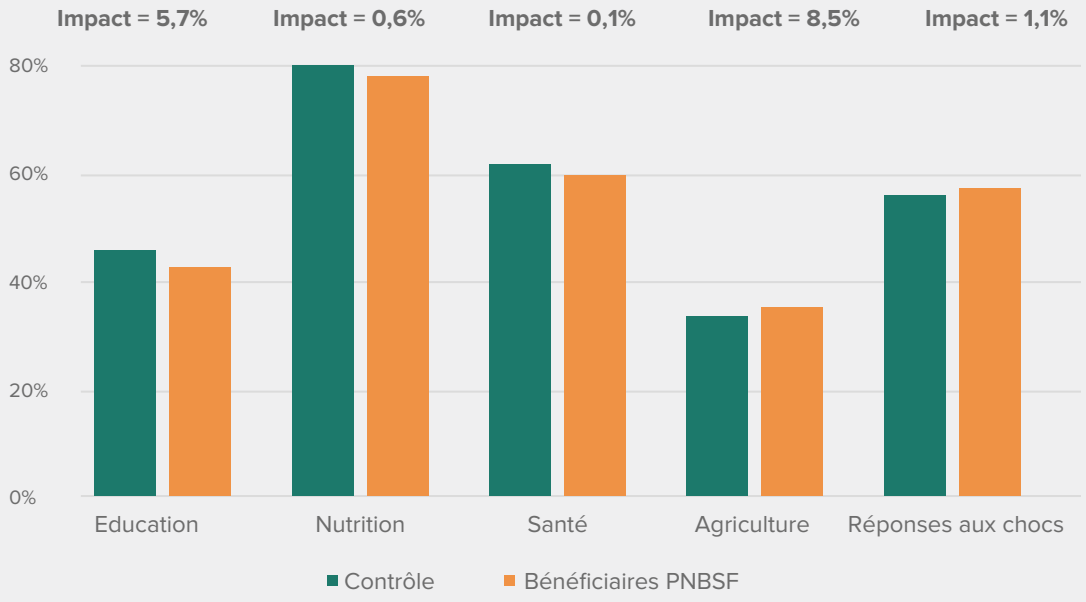

6 Contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté entre 2011 et 2019

Le PNBSF qui est mis en œuvre depuis 2013 pourrait avoir joué un rôle dans réduction de la pauvreté observée sur la période récente au Sénégal. D'après le rapport de l'ANSD sur l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal (septembre 2021), le taux de pauvreté au Sénégal a baissé de 5 points de pourcentage (soit 12%) entre 2011 et 2019, passant de 42,8% à 37,8%. L'amélioration la plus notable concerne la pauvreté extrême qui s'est réduite de 5,4 points de pourcentage (soit 44%), passant de 12,2% en 2011 à 6,8% en 2019. Cette section vise à estimer la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté observée entre 2011 et 2019.

6.1 Prise en compte des effets indirects du PNBSF sur la pauvreté

L'analyse d'impact du PNBSF montre que le programme entraîne une réduction de 1,2 point de pourcentage de la pauvreté pour les ménages bénéficiaires, et 2,4 points de pourcentage de la pauvreté extrême. Cependant, le programme peut avoir des effets indirects sur les ménages non-bénéficiaires du PNBSF. La littérature académique a documenté l'existence d'effets indirects sur les ménages non bénéficiaires de programmes de transferts monétaires. Dans un programme national et de grande ampleur comme le PNBSF, les ménages non-bénéficiaires pourraient accroître leur consommation à travers des appuis financiers reçus des ménages bénéficiaires mais aussi à travers la hausse de la demande et une dynamisation de l'économie locale.

Si la consommation du groupe de comparaison augmente partiellement en raison des effets indirects du programme, alors l'impact réel du programme pourrait être plus élevé. Le design de l'évaluation d'impact ne permet pas de mesurer directement cet effet, mais il est possible de s'appuyer sur des estimations faites dans la littérature académique pour des programmes similaires au PNBSF. L'étude de Angelucci et De Giorgi (2009) sur le programme de transfert monétaire au Mexique nommé Progresa est particulièrement pertinente pour estimer les effets indirects du PNBSF car ce programme présente des similitudes importantes.[11] Angelucci et De Giorgi (2009) estiment que la prise en compte de l'effet indirect du programme Progresa permettrait de réévaluer son impact sur la consommation de 12%. Comme la consommation des non-bénéficiaires a augmenté davantage (en proportion de la hausse chez les ménages bénéficiaires)[12] dans le PNBSF que dans le programme Progresa, les effets indirects du PNBSF sur les ménages non bénéficiaires peuvent être estimés à 15%. Cela veut dire que les effets indirects conduisent à une sous-évaluation de l'impact du PNBSF sur la consommation par tête de 15%. En valeur absolue, cela correspond à une augmentation de 190 FCFA de la consommation par tête des ménages du groupe de contrôle entre 2016 et 2019 grâce aux effets indirects du PNBSF.

Sous l'hypothèse d'un effet indirect de 15%, l'impact du PNBSF sur la pauvreté serait de 1,7%, et l'impact sur l'extrême pauvreté serait de 3,1%.

11 Le programme Progresa, commencé en 1997, a beaucoup de similitudes avec le PNBSF : il s'agit d'un programme de long terme et d'envergure nationale ciblant les ménages les plus pauvres ; les femmes étant les récipiendaires des bourses ; il est conditionnel à des visites médicales ainsi qu'à la scolarisation des enfants. Les bourses d'une valeur annuelle moyenne de 300 dollars par ménage sont distribuées tous les deux mois. La valeur de ces bourses a augmenté progressivement au fil des années (Parker et Todd, 2017). Surtout, ce qui fait du Progresa un candidat idéal pour mesurer les impacts indirects du PNBSF est que son impact sur la consommation est très proche que celui du PNBSF. D'après Gertler, Martinez et Rubio-Codina (2006), 88% d

12 Dans le programme Progresa, la consommation par tête des ménages non bénéficiaires a augmenté de 10% en 20 mois ce qui représente 50% de la hausse de la consommation dans les ménages bénéficiaires. L'évaluation d'impact du PNBSF montre que les ménages non bénéficiaires (groupe de comparaison) ont connu une hausse de leur consommation par tête de 14% entre 2016 et 2019, ce qui représente 61% de la hausse de consommation dans les ménages bénéficiaires.

6.2 Extrapolation à l'ensemble des cohortes du PNBSF

Estimer la contribution globale du PNBSF dans la réduction de la pauvreté nécessite de tenir compte de l'impact du programme pour l'ensemble des cohortes entrées dans le programme depuis 2013. Cet exercice de généralisation nécessite des hypothèses sur la manière dont l'impact du programme perdure dans le temps. Cette section présente les estimations de la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté dans un scénario de base, avec des hypothèses réalistes.

L'analyse d'impact a porté sur un échantillon représentatif de la dernière cohorte entrée dans le PNBSF, soit 100.000 ménages qui ont commencé à recevoir des transferts fin 2016. Les impacts sont mesurés en 2019, soit trois ans plus tard. Pour cette dernière cohorte, le nombre de personnes sorties de la pauvreté grâce au PNBSF peut être aisément estimé en considérant l'impact sur la pauvreté (1,7%), le nombre total de ménages (100 000) et la taille moyenne de 10 personnes par ménage, soit 1 million de personnes dans cette cohorte. Pour cette cohorte, le PNBSF aurait donc permis de faire sortir 17.000 individus[13] de la pauvreté et 31.000 individus de l'extrême pauvreté entre 2016 et 2019.

Pour généraliser les impacts du PNBSF mesurés pour la dernière cohorte entre 2016 et 2019, le scénario de base utilisé dans cette étude pose deux hypothèses :

i. L'impact du PNBSF décroît chaque année : cette notion de dégressivité de l'impact paraît réaliste et se justifie du fait qu'en général le niveau de vie du ménage augmente dans le temps avec les transferts reçus. Plus le ménage reçoit de transferts, plus la valeur de ces transferts vis-à-vis de son revenu diminue, et l'impact d'un transfert supplémentaire est moindre jusqu'à s'annuler au bout d'un certain moment.[14]

ii. L'impact du PNBSF s'annule après 5 ans dans le programme.[15]

Ces deux hypothèses sont levées dans les scénarios présentés en annexes (voir annexe 3), qui constituent une « borne inférieure » et une « borne supérieure » pour la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté.

13 100 000*10*1,7%=17 000
14 Poser l'hypothèse d'une dégressivité de l'impact chaque année revient aussi à supposer un taux de dégressivité annuel de l'impact. Les résultats principaux sont présentés avec un taux de dégressivité de 20%. Des simulations présentées dans l'annexe 3 permettent de voir les résultats pour différents taux de dégressivité.
15 5 ans correspond à la durée de participation dans le programme prévue dans le projet initial.

6.3 Estimation de la contribution du PNBSF à la réduction de la pauvreté

Le Tableau 4 présente le résultat des estimations selon les hypothèses explicitées ci-dessus. Dans le scénario de base, 63 900 individus sont sortis de la pauvreté et 114 100 individus sont sortis de l'extrême pauvreté grâce au PNBSF entre 2013 et 2019 (Tableau 4). **Les estimations indiquent donc que 8% de la réduction de la pauvreté entre 2011 et 2019 peut être attribuée au PNBSF, ainsi que 13% de la réduction de l'extrême pauvreté.[16]**

16 La contribution est calculée en rapportant le pourcentage d'individus sortis de la pauvreté grâce au PNBSF à la différence entre les taux de pauvreté observés en 2011 et en 2019. Par exemple, pour la pauvreté standard, 63.900 individus sont sortis de la pauvreté grâce au PNBSF, correspondent à 0,4% de la population. 0.4/(42.8 -37.8)=8.0%

TABLE 4:
Contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté entre 2011 et 2019

Date d'entrée dans le programme	Nb. de transferts reçus fin 2019	Nb. de ménages	Population sortie de la pauvreté grâce au PNBSF	Population sortie de l'extrême pauvreté grâce au PNBSF
Octobre 2013	24	50 000	7 944	16 408
Juillet 2014	23	50 000	7 944	16 408
Juin 2015	19	100 000	15 403	31 816
Novembre 2016	12	100 000	11 532	23 819
Total		300 000	42 822	88 451
Non-bénéficiaires	0	300 000	21 069	25 628
Total (bénéficiaires + non-bénéficiaires)		600 000	63 892	114 079
Contribution du PNBSF à...			**... la réduction de la pauvreté (8% entre 2011 et 2019)**	**... la réduction de l'extrême pauvreté (13% entre 2011 et 2019)**
			8,0%	13,3%

7 Comparaisons avec d'autres programmes de transferts monétaires dans le monde

Cet exercice de comparaison (benchmarking) vise à confronter les résultats de l'évaluation d'impact du PNBSF avec les résultats d'évaluations de programmes de transferts monétaires d'autres pays en développement. Cet exercice s'appuie sur le travail de Bastagli et al. (2016) qui effectue une revue de littérature détaillée sur l'impact des programmes de transferts monétaires à travers le monde en analysant les résultats de plus de 200 évaluations d'impact. Parmi ces 200 études, l'Amérique Latine est la région la plus représentée avec 54% des études, suivie de l'Afrique Subsaharienne (38%).

Comme dans le cas du PNBSF, la majorité des travaux recensés trouve que les programmes de transferts monétaires augmentent la consommation des ménages. Les études trouvant un effet significatif sur la consommation mesurent une augmentation de la consommation par tête allant de 5% au Brésil à 33% au Pérou. La hausse de 1200 FCFA trouvée dans le cadre du PNBSF représente une hausse de 8% de la consommation par tête. L'impact du PNBSF s'établit donc dans la fourchette des autres programmes mais plutôt dans la partie basse des impacts recensés dans la littérature. Cependant, certaines évaluations d'impact ne trouvent pas d'impact significatif des transferts monétaires sur la consommation. Les principaux arguments avancés pour expliquer cette absence d'impact est le faible montant des transferts et des transferts tardifs ou irréguliers. Une seule étude en Equateur (Edmonds and Schady, 2012) a expliqué l'absence d'effet par la réduction du travail des enfants due à la conditionnalité de scolarisation, ce qui a entraîné une baisse de revenus.

L'impact des programmes de transfert monétaire sur la pauvreté varie beaucoup selon les contextes et les caractéristiques des programmes. Parmi les neuf études recensées dans la revue de Bastagli et al. (2016) et qui analysent cet impact, cinq ont trouvé un impact significatif des transferts dans la réduction de la pauvreté. L'ampleur de ces impacts varie d'une réduction de la pauvreté de 4% en Zambie à 22% au Pakistan (Graphique 23). Une étude sur les neuf a trouvé que les transferts ont augmenté la pauvreté via une diminution de l'offre de travail dans le ménage (Dabalen et al., 2008 en Albanie). Les résultats des autres études sont similaires à ceux trouvés pour le PNBSF c'est-à-dire un impact faible et

non significatif sur la pauvreté. Il est notable que le montant du transfert du PNBSF de 25000 FCFA par trimestre (8300 FCFA par mois), représente 4% de la consommation totale des 15% des ménages les plus pauvres en 2019 - 15% étant la part des ménages bénéficiaires du PNBSF au niveau national.[17] Tous les autres programmes recensés dans cette revue ont un montant des transferts supérieur à celui du PNBSF. En particulier, le transfert monétaire du Social Cash Transfer Programme en Zambie a représenté 26% de la consommation totale, et celui du Progresa au Mexique est estimé à 20% de la consommation totale.

Sur l'éducation des enfants, l'expérience internationale montre généralement une amélioration de la fréquentation scolaire et une réduction de l'absentéisme, même si les impacts sont variables. Parmi les 20 évaluations d'impact portant sur l'éducation recensées par Bastagli et al. (2016), 12 trouvent que les transferts monétaires améliorent la fréquentation scolaire. Une étude en Ouganda (Merttens et al., 2015) trouve une baisse de la fréquentation scolaire de 6 points de pourcentage des filles âgées entre 6 et 17 ans mais pas d'impact pour les garçons. Les auteurs expliquent ce résultat par le besoin pour les ménages de garder les enfants à la maison pour les tâches domestiques.

17 Cette consommation totale est estimée avec les données de l'EHCVM, une enquête représentative au niveau national.
Avec les données d'enquête utilisées dans ce rapport, le transfert du PNBSF représente 6% de la consommation totale des ménages du groupe de contrôle en 2016 et 5% en 2019.

GRAPHIQUE 23:
Impact de programmes de transferts monétaires sur la pauvreté (en points de %)

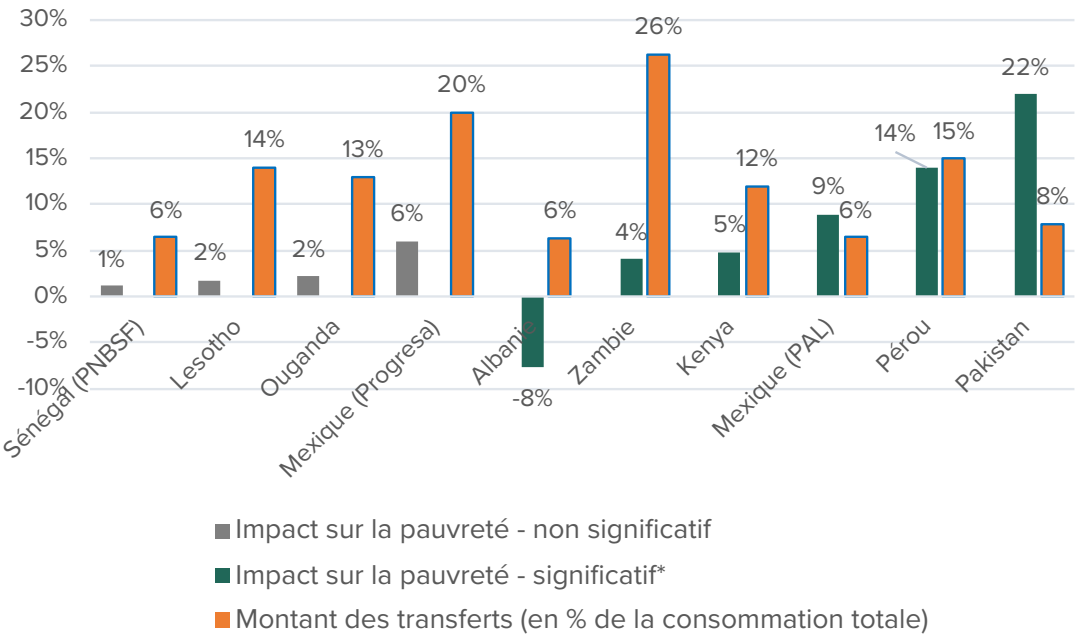

La plupart des études trouvant un impact positif des transferts monétaires sur la scolarisation ont étudié à la fois des enfants d'âge primaire et secondaire, sans toujours faire la distinction entre les deux. Au Burkina Faso, Akresh et al. (2013) ont étudié les enfants âgés de 7 à 15 ans et trouvent une augmentation de la fréquentation scolaire de 13 points de pourcentage. Au Ghana, Handa et al. (2014) trouvent une réduction de l'absentéisme de 8 points de pourcentage pour des enfants âgés entre 5 et 17 ans. En Indonésie, une étude de la Banque Mondiale (2011) trouve un impact de la fréquentation scolaire plus élevé pour les enfants de 13-15 ans que pour ceux âgés entre 7 et 12 ans. Les impacts des programmes de transfert monétaire selon le genre du chef de ménage sont mitigés. Dammert (2008) trouve au Nicaragua un impact plus élevé pour les ménages dirigés par une femme alors que l'étude de la Banque Mondiale en Indonésie (2011) trouve un impact pour les ménages dirigés par les hommes et pas d'impact pour ceux dirigés par les femmes.

Les résultats positifs du PNBSF sur qualité de la nutrition des ménages correspondent à une courte majorité des études internationales. La revue de Bastagli et al. (2016) montre que sur 12 études, 7 trouvent des impacts positifs et significatifs sur la diversité alimentaire. Des études au Bangladesh, Kenya, Lesotho et Zambie ne trouvent pas d'impact significatif. L'étude au Lesotho souligne un impact ponctuel sur la diversité alimentaire observé uniquement lors des périodes de réception des transferts. Concernant la nutrition des enfants, la majorité des études ne trouvent pas d'impact significatif. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les mesures permettant d'évaluer la nutrition des enfants telles que la sous-pondération, les rapports taille-âge ou poids-âge ne sont influencées que dans le long terme, ce qui nécessite du temps pour observer un impact.

Le PNBSF fait partie des quelques programmes ayant eu un impact positif et significatif sur la création d'activités génératrices de revenus. La part des bénéficiaires disposant d'une activité génératrice de revenus a augmenté de 3,7 points de pourcentage grâce au programme. Dans la revue de Bastagli et al. (2016), seules 4 évaluations sur 9 ont trouvé des impacts positifs de programme de transfert monétaire sur les activités économiques. L'étude de l'American Institute for Research (2014) en Zambie trouve une augmentation de la probabilité de disposer d'une activité non-agricole de 12 points de pourcentage. Au Mexique, Gertler et al. (2012) trouvent une hausse de 3,3 points de pourcentage.

Les études internationales montrent généralement que comme dans le cas du PNBSF, les programmes n'ont pas d'impact sur le temps de travail et la participation sur le marché du travail des bénéficiaires. La revue de Bastagli et al. (2016) recense 17 évaluations d'impact sur la participation sur le marché du travail. Quatre de ces études trouvent que les transferts monétaires ont augmenté la participation sur le marché du travail. Une seule de ces évaluations en Afrique du Sud trouve une baisse de la participation de 3 points de pourcentage tirée plutôt par les hommes. L'étude de Behrman and Parker (2013) au Mexique trouve un impact à long terme - 6 ans et demi après le programme - avec une hausse de la participation de 4 points de pourcentage pour les hommes et 10 points de pourcentage pour les femmes. Les auteurs expliquent la hausse de la participation des femmes par le fait qu'elles sont en meilleure santé grâce au programme mais aussi parce qu'elles avaient un niveau faible de participation avant le programme. Au Pakistan, l'évaluation de Cheema et al. (2014) trouvent que les transferts monétaires n'ont pas eu d'effets sur la participation des femmes sur le marché du travail mais ont réduit celle des hommes. Les auteurs expliquent ce résultat par le retrait du marché du travail des hommes vulnérables (âgés ou malades).

8 Discussion et recommandations

Les transferts monétaires alloués aux ménages les plus pauvres à travers le PNBSF ont eu un effet direct sur le niveau de vie des ménages bénéficiaires. En moyenne, un ménage bénéficiaire utilise 21 000 FCFA des 25 000 FCFA reçus par trimestre pour accroître sa consommation. Plus de la moitié de cette consommation additionnelle est utilisée pour les dépenses alimentaires. Le PNBSF a aussi permis une meilleure nutrition des ménages boursiers en augmentant l'alimentation riche en protéines de ces ménages. Le programme a également permis d'augmenter certaines consommations non alimentaires telles que les dépenses en produits d'entretien et d'hygiène corporelle et les dépenses en biens durables. En plus d'accroître la consommation, le PNBSF a également accru la résilience face aux chocs des ménages boursiers et a favorisé l'investissement productif en augmentant le nombre d'activités génératrices de revenus non-agricoles. Enfin, même si le programme n'a pas significativement augmenté l'inclusion financière, il a permis de desserrer les contraintes de crédit en facilitant l'obtention de prêt en cas de besoin par le cercle familial ou amical. Une évaluation qualitative de la FAO réalisée en 2018 mentionne notamment que la capacité des ménages boursiers du PNBSF à rembourser leurs dettes améliore leur dignité et leur position sociale.

Le PNBSF a eu un impact positif mais limité dans la réduction de la pauvreté. Certes, les taux de pauvreté des ménages boursiers ont davantage baissé que ceux des ménages non-boursiers entre

2016 et 2019, mais cette réduction est faible (entre 1 et 2 points de pourcentage) et non statistiquement significative. Le PNBSF a contribué au rapprochement de la ligne de pauvreté des ménages bénéficiaires pauvres. Une des explications de ce faible impact du PNBSF sur le taux de pauvreté est que les ménages boursiers vivent dans l'extrême pauvreté et que le transfert monétaire de 25 000 FCFA par trimestre n'a pas suffi à sortir une majorité d'entre eux de la pauvreté. Des simulations permettent de montrer un impact nettement plus fort sur le taux de pauvreté si les montants des transferts étaient plus élevés.

Le programme a eu un impact mitigé sur l'éducation ; l'impact sur la scolarisation varie selon la tranche d'âge et le programme n'a pas eu d'impact significatif sur les dépenses d'éducation. En revanche, il a permis de faire baisser l'absentéisme scolaire. Le PNBSF a permis d'augmenter la scolarisation des filles de 6-12 ans mais n'a pas eu d'impact sur celle des garçons de la même tranche d'âge. Le PNBSF a par contre défavorisé la scolarisation des enfants plus âgés (13-16 ans), et surtout les garçons. Cet impact négatif sur la scolarisation des enfants de 13-16 ans pourrait être lié à l'augmentation des activités génératrices de revenus dans les ménages boursiers qui a entraîné un besoin plus important de main d'œuvre et l'abandon scolaire de certains enfants plus âgés. A côté de cet impact négatif sur la scolarisation, le programme a néanmoins permis de réduire l'absentéisme des enfants scolarisés de toutes tranches d'âge (6-16 ans).

Les impacts sont généralement les plus forts pour les ménages où la femme reçoit la bourse et dans les villes secondaires. Les résultats négatifs ne sont pas observés quand une femme a été sélectionnée comme récipiendaire du programme.

L'évaluation n'a pas permis de détecter d'impact significatif sur les changements de comportement ciblés liés à la vaccination des enfants et l'enregistrement à l'état civil. Ces résultats, en plus de l'impact mitigé sur l'éducation, suggèrent que les séances de sensibilisation qui ont accompagné les transferts monétaires n'auront pas eu les effets escomptés. Il est néanmoins possible que les impacts soient sous-estimés en raison des effets positifs de diffusion des changements de comportement auprès des ménages non-bénéficiaires dans les mêmes communautés.

Il est important de rappeler que les résultats reflètent les impacts du PNBSF pour les ménages bénéficiaires proches du seuil d'éligibilité du programme, qui sont aussi les moins pauvres parmi les bénéficiaires. Les impacts du PNBSF pourraient être plus élevés ou plus faibles pour les ménages bénéficiaires les plus pauvres.

Les impacts du PNBSF sont généralement cohérents avec la littérature internationale. L'effet positif sur la consommation des ménages et la diversification alimentaire, ainsi que l'absence d'effet négatif sur le temps de travail des ménages bénéficiaires, correspondent à une majorité des études rigoureuses disponibles sur les programmes de transferts monétaires. Le PNBSF a eu des effets plutôt plus importants que la plupart des programmes recensés sur les activités génératrices de revenu. En revanche, les impacts mitigés sur la participation scolaire et sur la réduction de la pauvreté sont moins positifs que ceux montrés dans d'autres études, notamment en raison d'un montant relativement plus faible du transfert.

De ces observations peuvent être tirées quatre recommandations principales :

1 Maintenir le PNBSF et l'étendre par la re-certification

Globalement le PNBSF a eu des impacts positifs sur le bien-être des ménages bénéficiaires, notamment à travers une hausse substantielle de la consommation et des activités économiques. Le programme devrait donc être maintenu, voire élargi. Outre son impact sur la pauvreté monétaire, le PNBSF a eu des impacts positifs importants sur d'autres aspects du bien-être tels que:

- L'amélioration de la nutrition,
- L'autonomisation économique à travers une augmentation des biens durables, la création d'activités génératrices de revenus et une meilleure inclusion financière,
- La résilience des ménages face aux chocs.

Ces effets positifs importants du PNBSF justifieraient le maintien de ce programme, et même son extension pour en faire bénéficier d'autres ménages pauvres du Sénégal. Cette extension peut se faire à budget constant par la re-certification des ménages bénéficiaires du PNBSF, qui permet l'intégration mécanique de nouveaux ménages pour remplacer ceux qui sont sortis de la pauvreté. Ce processus est indispensable pour préserver l'équité du programme et assurer que de nouveaux ménages pauvres puissent profiter de ses effets positifs.

2 Assurer la régularité des transferts monétaires et éviter les retards

La régularité et la prévisibilité des transferts monétaires sont des rouages essentiels qui permettent aux programmes de transfert monétaire de fonctionner correctement et d'impacter positivement le bien-être des populations bénéficiaires. Les travaux de comparaison (benchmarking) ont montré que certains des programmes de transfert monétaire à travers le monde n'ont pas eu les effets escomptés sur les ménages bénéficiaires. Les

principales raisons avancées sont l'irrégularité des transferts et les retards de paiements. En définitive, pour que le PNBSF puisse maintenir un impact globalement positif dans le bien-être des ménages, il est crucial de veiller à la régularité des paiements et d'éviter les retards documentés dans ce rapport.

3 Augmenter le montant du transfert

Les impacts du PNBSF sur la pauvreté et l'extrême pauvreté sont positifs mais modestes. Cela s'explique principalement par deux raisons. D'une part, le PNBSF cible les ménages les plus pauvres, qui sont donc loin du seuil de pauvreté. D'autre part, le transfert de 25000 FCFA par trimestre est relativement faible en termes de proportion de la consommation des ménages comparé à d'autres programmes dans d'autres pays. Le montant de 25000 FCFA par trimestre appliqué dès le début du programme en 2013, pourrait être révisé à la hausse selon les contraintes budgétaires, surtout dans un contexte récent de hausse des prix. D'autres programmes de transfert monétaire durables tels que le Progresa au Mexique ou le LEAP au Ghana, connaissent une augmentation progressive ou revalorisation régulière du montant des transferts au fil des années. Le graphique ci-après illustre l'évolution du montant réel des transferts monétaires trimestriels calculé en tenant compte du niveau d'inflation. Même si les ménages reçoivent un transfert de 25000 FCFA, le montant réel du transfert a nettement baissé au cours de la période surtout à partir de l'année 2020 où le Sénégal a connu un taux d'inflation de 2,5% soit un niveau jamais atteint depuis 10 ans.[18]

4 Renforcer les mesures d'accompagnement

Cette évaluation d'impact a montré que le PNBSF n'a pas eu d'effets significatifs sur la vaccination des enfants et l'enregistrement des naissances à l'état civil. Les résultats sur la scolarisation des enfants sont plus mitigés avec des impacts positifs surtout pour les filles habitant dans les ménages où les femmes sont les bénéficiaires du programme mais négatifs pour les garçons de 13-16 ans. Toutefois, l'un des objectifs affichés du PNBSF est d'amorcer des changements de comportement susceptibles de favoriser une meilleure scolarisation et une meilleure santé des enfants, notamment à travers la vaccination, ainsi que l'enregistrement des naissances à l'état civil. C'est ainsi que des mesures d'accompagnement ont été établies dès le début du programme à travers des séances de sensibilisation trimestrielles destinées aux ménages boursiers. Le renforcement de ces mesures d'accompagnement constitue un axe d'amélioration majeur dans la mise en œuvre du programme. Des séances de sensibilisation plus fréquentes avec des thématiques mieux ciblées et diversifiés, ainsi qu'une meilleure implication des ménages bénéficiaires et de leur communauté dans la transmission des messages clés pourraient permettre au programme d'avoir l'impact escompté sur la santé, l'éducation des enfants et l'enregistrement des naissances à l'état civil.

GRAPHIQUE 24:
Evolution du montant du transfert monétaire du PNBSF entre 2013 et 2022 avec prise en compte de l'inflation

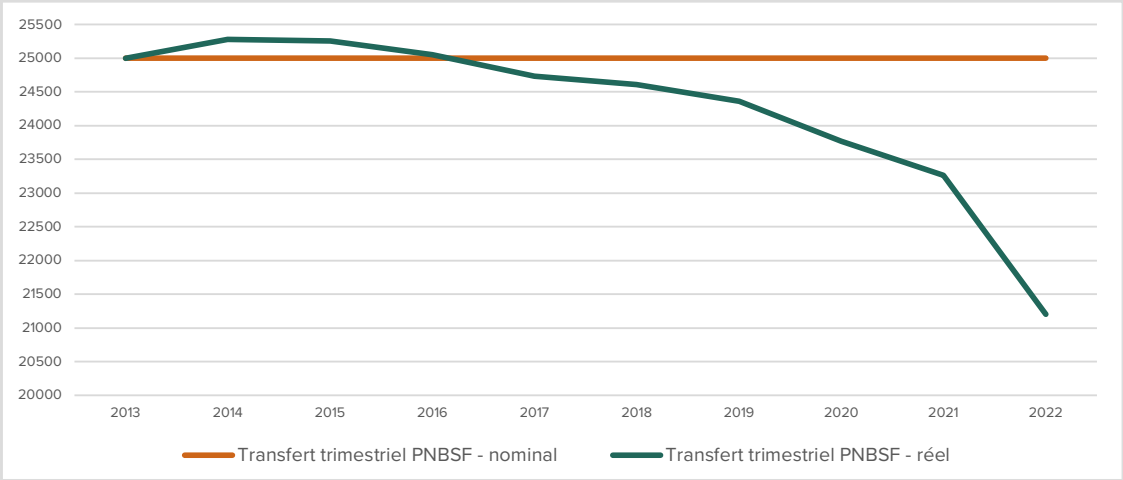

18 Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Evolution annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) en 2021. Mars 2022.

RÉFÉRENCES

Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD) (2021). Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal. Rapport final. Septembre 2021.

Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) (2022). Evolution annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) en 2021. Mars 2022.
Akresh, R., de Walque, D., Kazianga, H., (2013). *Cash transfers and child schooling: evidence from a randomized evaluation of the role of conditionality*. Policy Research Working Paper Series 6340. Washington, DC: World Bank.

Ambler, K., De Brauw, A., & Godlonton, S. (2020). Cash transfers and management advice for agriculture: Evidence from Senegal. *The World Bank Economic Review*, 34(3), 597-617.

American Institutes for Research (2014). *Zambia's Child Grant Program: 36-month impact report.* Washington, DC: American Institutes for Research.

Angelucci, M., & De Giorgi, G. (2009). Indirect effects of an aid program: how do cash transfers affect ineligibles' consumption? *American Economic Review*, 99(1), 486-508.

Banerjee, A. V., Hanna, R., Kreindler, G. E., & Olken, B. A. (2017). Debunking the stereotype of the lazy welfare recipient: Evidence from cash transfer programs. *The World Bank Research Observer,* 32(2), 155-184.

Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Barca, V., Sturge, G., Schmidt, T., & Pellerano, L. (2016). Cash transfers: what does the evidence say. *A rigorous review of programme impact and the role of design and implementation features. London: ODI*, 1(7).

Behrman, J.R. and Parker, S.W. (2013). Is health of the aging improved by conditional cash transfer programs? Evidence from Mexico, *Demography* 50(4): 1363–1386.

Cheema, I., Farhat, M., Hunt, S., Javeed, S., Pellerano, L. and O'Leary, S. (2014). *Benazir Income Support Programme: first follow-up impact evaluation report.* Oxford: Oxford Policy Management.

Dabalen, A., Kilic, T. and Wane, W. (2008). *Social transfers, labour supply and poverty reduction: the case of Albania*. World Bank Policy Research Working Paper 4783. Washington, DC: World Bank.

Dammert, A.C. (2008). *Heterogeneous impacts of conditional cash transfers: evidence from Nicaragua*. IZA Discussion Paper 3653. Bonn: IZA.

Edmonds, E.V. and Schady, N. (2012). Poverty alleviation and child labor, *American Economic Journal: Economic Policy* 4(4): 100–124.

Egger, D., Haushofer, J., Miguel, E., Niehaus, P., & Walker, M. W. (2019). *General equilibrium effects of cash transfers: experimental evidence from Kenya* (No. w26600). National Bureau of Economic Research.
Evans, D. K., & Popova, A. (2017). Cash transfers and temptation goods. *Economic Development and Cultural Change*, 65(2), 189-221.

Ferré, C. (2017). *Résultats de l'enquête de ligne de référence, Programme National de Bourses Sociales et Familiales (PNBSF).* Banque Mondiale.

Filmer, D., Friedman, J., Kandpal, E., & Onishi, J. (2021). Cash Transfers, Food Prices, and Nutrition Impacts on Ineligible Children. *The Review of Economics and Statistics*, 1-45.

Gertler, P.J., Martinez, S.W., Rubio-Codina, M. (2012). Investing Cash Transfers to Raise Long- Term Living Standards, *American Economic Journal: Applied Economics* 4(1): 164–92.
Handa, S., Park, M., Darko, R.O., Osei-Akoto, I., Davis, B. and Daidone, S. (2014). *Livelihood Empowerment Against Poverty program impact evaluation. Report.* Chapel Hill, NC: Carolina Population Center, University of North Carolina.

Innovations for Poverty Action (IPA). (2016). *Social protection : Expanding Economic Opportunities for the Poorest.* Program Area Bref, November 2016.

Lee, D. S., & Lemieux, T. (2010). Regression discontinuity designs in economics. *Journal of Economic Literature,* 48(2), 281-355.

Loeser, J., Ozler, B., & Premand, P. (2021). *What have we learned about cash transfers ?* World Bank blogs. May 2021.

Merttens, F., Pellerano, L., O'Leary, S., Sindou, E., Attah, R., Jones, E. and Martin, S. (2015). *Evaluation of the Uganda Social Assistance Grants for Empowerment (SAGE) Programme: impact after one year of programme operations 2012–2013.* Evaluation Report. Oxford: Oxford Policy Management and Kampala: Department of Anthropology and Sociology, University of Makerere.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et L'Agriculture (FAO) (2018). *Évaluation qualitative et prospective du Programme national de bourses de sécurité familiale au Sénégal.* Document de recherche. Mai 2018.

Pellerano, L., Jakobsen, M., Moratti, M., Bajgar, M. and Barca, V. (2014). *Lesotho Child Grants Programme impact evaluation.* Maseru: UNICEF-Lesotho, and Oxford: Oxford Policy Management.

Sall, M., Dramani, L. A. G., Prevel, Y. M.; Kameli, Y., & Fall, A. S. (2012). *Évaluation de l'impact du transfert en espèces dans le cadre du projet nutrition ciblée sur l'enfant et transferts sociaux (NETS).* Dakar, Senegal: LARTES-IFAN, Cheikh Anta Diop de Dakar.

Salehi-Isfahani, D., & Mostafavi-Dehzooei, M. H. (2018). Cash transfers and labor supply: Evidence from a large-scale program in Iran. *Journal of Development Economics*, 135, 349-367.

Skoufias, E. and Di Maro, V. (2008). Conditional cash transfers, adult work incentives, and poverty, *Journal of Development Studies* 44(7): 935–960.

World Bank (2011). *Program Keluarga Harapan: main findings from the impact evaluation of Indonesia's pilot household conditional cash transfer program.* Jakarta: World Bank Office.

Yoong, J., Rabinovich, L., & Diepeveen, S. (2012). *The Impact of economic resource transfers to women versus men: a systematic review*. Institute of Education technical report, University of London (London, EPPI-Centre).

ANNEXE 1.
MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DE L'IMPACT

L'impact du PNBSF est mesuré par l'équation suivante :

$$Impact_{PNBSF} = (Résultats_{Bénéficiaires,2019} - Résultats_{Non-bénéficiaires,2019}) - (Résultats_{Bénéficiaires,2016} - Résultats_{Non-bénéficiaires,2016})$$

Le premier terme en noir représente la différence d'une variable de résultats (par exemple consommation, éducation des enfants etc.) entre bénéficiaires et non-bénéficiaires après le programme. Le deuxième terme en orange représente la différence entre bénéficiaires et non-bénéficiaires avant le programme. La différence entre ces deux termes représente la différence d'évolution entre bénéficiaires et non bénéficiaires entre 2016 et 2019.

Cette équation permet de contrôler le déséquilibre en 2016 entre bénéficiaires et non bénéficiaires mais ne tient pas compte des déséquilibres sur les autres caractéristiques du ménage qui pourraient biaiser l'estimation de l'impact du PNBSF. Pour tenir compte de l'ensemble de ces déséquilibres, l'équation économétrique suivante est estimée :

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 B_i + \beta_2 Post_t + \beta_3 B_i * Post_t + u_i + \varepsilon_{it}$$

Où i représente le ménage et l'année c'est-à-dire 2016 ou 2019.

Y_{it} est une variable de résultat pour un ménage i à la période t.

B_i est une variable binaire indiquant si le ménage i est bénéficiaire ou non bénéficiaire du PNBSF.

$Post_t$ est une variable binaire indiquant l'année post-programme c'est à dire 2019 en référence à 2016.

U_i est appelé « effets fixes » et représentent toutes les caractéristiques du ménage i qui sont fixes dans le temps, c'est-à-dire des caractéristiques qui ne peuvent être affectées par le programme en lui-même.

ε_{it} est le terme d'erreur.

L'impact du PNBSF est capté par le coefficient β_3 qui mesure la différence d'évolution entre 2016 et 2019 de la variable de résultat Y entre bénéficiaires et non bénéficiaires, tout en tenant compte des autres déséquilibres entre les deux groupes de ménages en 2016.

Cette équation est estimée par un modèle de panel avec effets fixes en appliquant une pondération pour tenir compte de l'échantillonnage et pouvoir généraliser les résultats au niveau national.

ANNEXE 2: MONTANTS DES TRANSFERTS ET COMPARAISONS INTERNATIONALES

GRAPHIQUE 24:

Part des transferts monétaires dans les dépenses totales des plus pauvres (%)

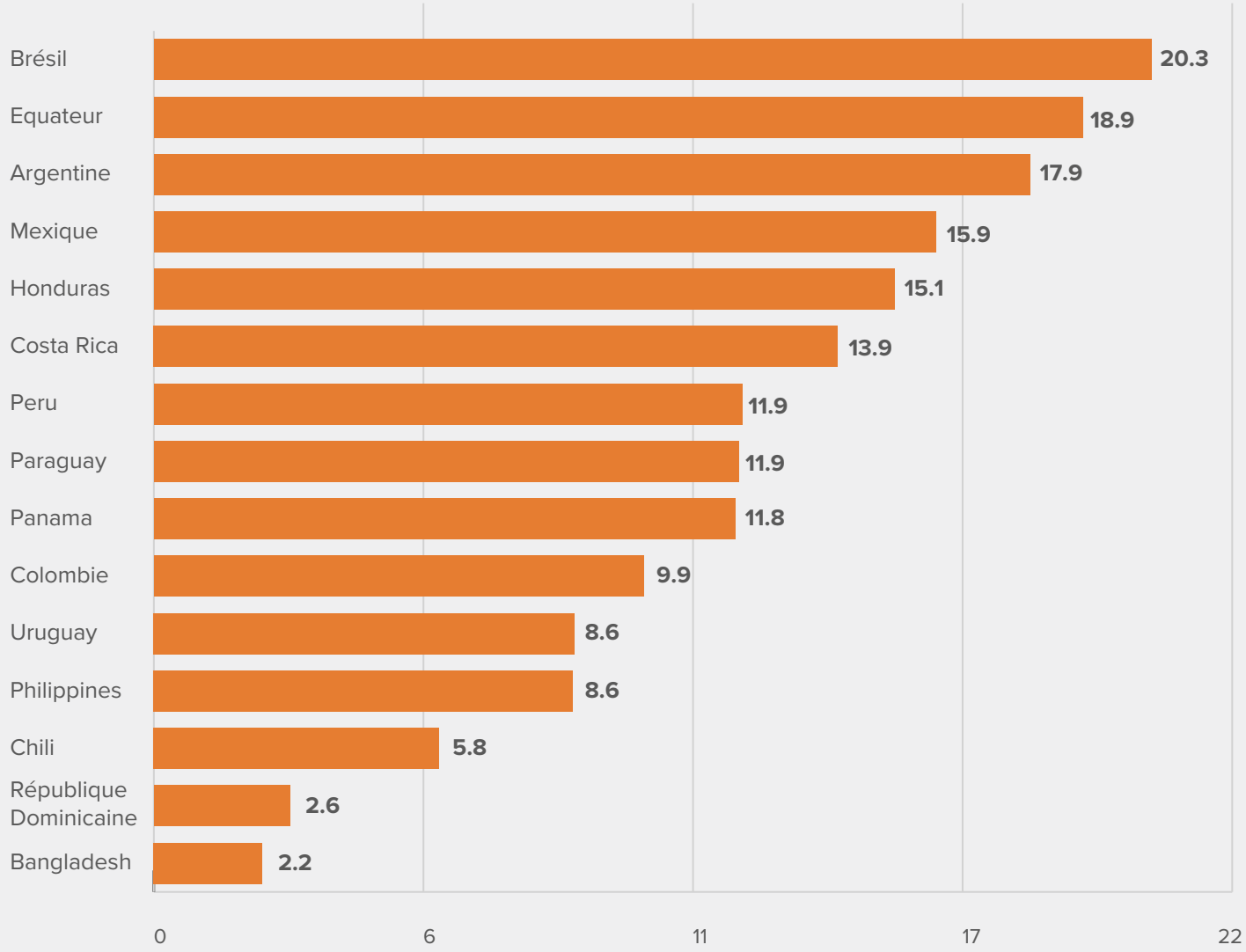

Source : Données ASPIRE, Banque Mondiale

ANNEXE 3.
COMPLÉMENTS DANS L'ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DU PNBSF DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

HYPOTHÈSES DU SCÉNARIO DE BASE ET DES DEUX SCÉNARIOS EXTRÊMES

Le scénario de base est le scénario principal avec des hypothèses plus réalistes. Il pose l'hypothèse que l'impact du programme n'est pas infini, mais est limité à 5 ans. Dans ce scénario, l'impact du PNBSF est dégressif après chaque année avec un taux de dégressivité à définir. Par exemple, un taux de dégressivité de 20% signifie que l'impact du programme diminue chaque année de 20% avec une répartition de l'impact total sur les 5 ans. Avec ce taux de 20%, l'impact du programme est réparti comme suit sur les 5 ans : 30% la 1ère année, 24% la 2ème, 19% la 3ème, 15% la 4ème et 12% la 5ème année.

Dans le scénario "borne inférieure", l'impact positif du PNBSF disparaît au bout de trois ans. Les cohortes plus anciennes et restées plus longtemps dans le programme auraient donc un impact identique à celui mesuré pour la cohorte la plus récente. C'est le scénario le plus conservateur.

Dans le scénario "borne supérieure", chaque transfert monétaire reçu a le même impact sur la pauvreté. L'impact du programme est donc plus important pour les cohortes rentrées plus tôt dans le programme, ayant reçu le plus de transferts. Par conséquent, la contribution du programme dans la réduction de la pauvreté dépend de façon linéaire du nombre de transferts. C'est un scénario très optimiste.

TABLE 5:

Hypothèses dans différents scénarios pour estimer la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté

Scénario de base	**Hypothèse**	L'impact du PNBSF décroît chaque année pour s'annuler après cinq ans dans le programme
	Implication	Les cohortes plus anciennes ont un impact plus important
Scénario extrême avec impacts faibles ("borne inférieure")	**Hypothèse**	L'effet du programme est concentré sur les trois premières années, après quoi l'impact est nul
	Implication	Le PNBSF a le même impact pour les cohortes anciennes que pour la cohorte de 2016.
Scénario extrême avec impacts élevés ("borne supérieure")	**Hypothèse**	Chaque nouveau transfert reçu a le même impact sur la pauvreté.
	Implication	L'impact du PNBSF est indéfini, tant que le ménage continue à recevoir les transferts. Les cohortes anciennes ont connu une réduction de la pauvreté plus forte que la cohorte de 2016.

Ces scénarios aboutissent aux impacts sur la pauvreté et sur l'extrême pauvreté récapitulés dans le Tableau 6.

Résultats des estimations de la contribution du PNBSF selon le scénario

Dans le scénario extrême bas ("borne inférieure"), 51 600 pauvres et 92 200 extrêmes pauvres seraient respectivement sortis de la pauvreté et de l'extrême pauvreté grâce au PNBSF. Dans ce scénario, les contributions du PNBSF sont plus faibles. Respectivement 6% et 11% de la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté observée entre 2011 et 2019 seraient imputables au PNBSF.

Dans le scénario extrême haut ("borne supérieure"), le PNBSF aurait permis de sortir 78 100 personnes de la pauvreté et 140 000 personnes de l'extrême pauvreté. Dans ce scénario, les contributions du PNBSF dans la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté entre 2011 et 2019 sont estimées respectivement à 10% et 16%.

ANNEXE 3.
COMPLÉMENTS DANS L'ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DU PNBSF DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

TABLE 6:
Contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté entre 2011 et 2019 selon le scénario

Date d'entrée dans le programme	Nb. de transferts reçus fin 2019	Nb. de ménages	Population sortie de la pauvreté grâce au PNBSF			Population sortie de l'extrême pauvreté grâce au PNBSF		
			Borne inférieure	Scénario de base	Borne supérieure	Borne inférieure	Scénario de base	Borne supérieure
Octobre 2013	24	50 000	5 766	7 944	11 532	11 910	16 408	23 819
Juillet 2014	23	50 000	5 766	7 944	11 051	11 910	16 408	22 827
Juin 2015	19	100 000	11 532	15 403	18 259	23 819	31 816	37 714
Novembre 2016	12	100 000	11 532	11 532	11 532	23 819	23 819	23 819
Total		300 000	34 595	42 822	52 373	71 458	88 451	108 179
Non-bénéficiaires	0	300 000	17 021	21 069	25 769	20 704	25 628	31 343
Total (bénéficiaires + non-bénéficiaires)		600 000	51 617	63 892	78 142	92 162	114 079	139 522
Contribution du PNBSF à...			... la réduction de la pauvreté (8% entre 2011 et 2019)			... la réduction de l'extrême pauvreté (13% entre 2011 et 2019)		
			6,4%	8,0%	9,7%	10,7%	13,3%	16,3%

Dans le scénario de base et avec un taux de dégressivité de 20%, les contributions respectives du PNBSF sont estimées à 8% dans la réduction de la pauvreté et 13% dans celle de l'extrême pauvreté. Les contributions du PNBSF seraient plus élevées avec des taux de dégressivité plus faibles et vice-versa. Toutefois, le choix du taux joue assez peu dans les estimations. Par exemple avec un taux de dégressivité de l'impact de 10% par an, la contribution du PNBSF sur l'extrême pauvreté passerait à 14% (Graphique 26). Avec un taux de dégressivité de 50%, cette contribution sur l'extrême pauvreté diminuerait à 12%. Les contributions estimées avec le scénario de base sont toujours comprises entre les scénarios "borne inférieure" et "borne supérieure", peu importe le taux de dégressivité.

GRAPHIQUE 25:
Impact du PNBSF dans la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté selon les taux de dégressivité de l'impact

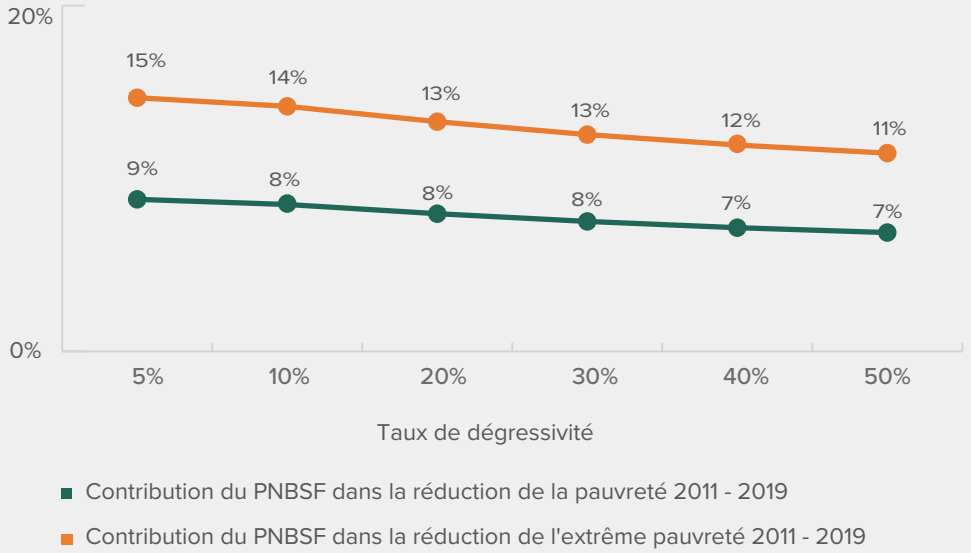

ANNEXE 3.
COMPLÉMENTS DANS L'ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DU PNBSF DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Hypothèse sur le nombre de ménages contrôle touchés par les effets indirects

Les simulations effectuées jusque-là reposent sur l'hypothèse que pour chaque ménage bénéficiaire du PNBSF, un ménage non-bénéficiaire est impacté par les effets indirects du programme. Par conséquent, d'après cette hypothèse, 300 000 ménages non bénéficiaires sont donc impactés par les effets indirects.

Pour analyser comment les estimations de la contribution du PNBSF dépendent de cette hypothèse, des tests sont effectués avec deux autres hypothèses :

- 2 ménages bénéficiaires du PNBSF impactent 1 ménage non-bénéficiaire : c.à.d. 150 000 ménages non-bénéficiaires sont touchés par les effets indirects
- 1 ménage bénéficiaire du PNBSF impacte 2 ménages non-bénéficiaires : c.à.d. 600 000 ménages non-bénéficiaires sont touchés par les effets indirects

Globalement, l'hypothèse sur le nombre de ménages non-bénéficiaires impactés par le programme n'a pas une forte incidence sur les estimations de la contribution du PNBSF. L'hypothèse de base - 1 ménage non-bénéficiaire est impacté par 1 ménage bénéficiaire, soit 300 000 ménages non-boursiers touchés par les effets indirects du PNBSF - conduit à une estimation de 8% de la contribution du PNBSF dans la réduction de la pauvreté. En considérant 150 000 ménages non-bénéficiaires impactés par les effets indirects, cette contribution se réduit légèrement à 7%. Elle augmente à 11% en considérant 600 000 ménages impactés parmi les ménages non-bénéficiaires. La contribution du PNBSF dans la réduction de l'extrême pauvreté est estimée entre 12% et 16% selon que l'on considère 150 000 ou 600 000 ménages impactés parmi les non-bénéficiaires.